

# Chasser en Bretagne



n° 21 hiver 2000

*Nature et Chasse en Terres de Bretagne*



## GOLD FUSION, 100% ÉQUILIBRE ET LÉGÈRETÉ.



**LA MAÎTRISE TECHNIQUE...**  
Le nouveau canon de calibre 12M (3") avec INVECTOR PLUS, la bande de visée profilée et le tube magasin en alliage avec traitement **céramique** sous plasma confèrent au GOLD FUSION une très grande **légèreté**. Il est aussi et surtout extrêmement performant avec des cartouches de 24 à 57 g, y compris avec des billes d'acier.



**LA PURETÉ DE LA LIGNE...**  
La **poignée pistolet asymétrique** et le **garde-main affiné** sont associés à une carrosse arrondie. Arme fluide au design poussé jusque dans le bouchon de magasin, le FUSION est pensé par et pour l'ergonomie. Il présente à l'utilisation un équilibre inégalé.



### OFFRE EXCEPTIONNELLE DE LANCEMENT!

Prolongez votre plaisir de chasser grâce à cette **bouteille thermo** offerte aux 2000 premières personnes qui achèteront le GOLD FUSION.



### POUR UNE UTILISATION À 100%.

Mise en conformité aisée grâce aux **6 intercalaires** de crosse fournis. Le large choix de **chokes (4+1 extension)**, les **8 guidons en fibre optique** interchangeables, le **flacon d'huile spéciale** pour crosse, la rapidité du "speed loading" vont développer chez vous un intense plaisir de chasser.

Le GOLD FUSION est livré avec un **trigger lock**. GARANTIE: 3 ANS.



**BROWNING**  
L'INVENTEUR DU FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE

## ÉDITORIAL



## Dimanche, c'est encore jour de chasse...

La nouvelle loi chasse a été votée mais les chasseurs ne sont pas au bout de leur surprise. Ils ne peuvent pas croire et il ne faut surtout pas qu'ils croient que la partie soit finie.

Après le mercredi sans chasse, c'est le dimanche que les anti-chasse veulent désormais nous enlever. Gérard Charrolois, président de l'Association de protection des animaux sauvages, l'ASPAS, a commandité un sondage que le journal Le Monde s'est fait un plaisir de publier. Selon les faiseurs d'opinion, 58 % des Français souhaitent l'interdiction de la chasse le dimanche! Les optimistes commenteront ces chiffres en assurant qu'il s'agit d'un sondage et que la nouvelle loi garantit aux chasseurs la pratique de leur loisir le dimanche. Les pessimistes diront qu'il n'y a plus rien à faire, que la chasse est morte. Soyons tout bonnement réalistes. Les chasseurs ne peuvent pas faire confiance à ceux qui les ont bernés.

Ils peuvent se taire et subir mais ils ont aussi le devoir et le pouvoir d'agir. La défense de la chasse tient à la fois du compromis et du rapport de force avec le pouvoir. La défense de la chasse dépend aussi de l'opinion publique et de la capacité des chasseurs à séduire et à convaincre les non chasseurs. Les transporteurs routiers ont su trouver cet automne les bons arguments pour faire plier un premier ministre qui répète à tous les vents qu'il est à l'écoute de tout le monde. Les consommateurs ont su user de leur pouvoir économique pour obtenir du même gouvernement qu'il interdise l'alimentation des herbivores avec des farines de viande. Les chasseurs peuvent eux aussi espérer convaincre le pouvoir du bien-fondé de leurs revendications. La politique de l'autruche n'a jamais été payante. Les chasseurs doivent certes se préoccuper de la gestion de la faune sauvage mais ils ne doivent pas oublier que l'avenir de la chasse se joue aussi dans les médias.

Nous ne pouvons pas ignorer l'opinion publique si nous voulons défendre nos droits et reconquérir le terrain que nous a fait perdre Dominique Voynet. Nos opposants parlent de chasse. À nous de parler d'écologie. Nous connaissons bien la nature mais nous ne savons pas partager notre passion. Il est grand temps de nous remettre en cause. Il est urgent que les chasseurs sortent la chasse de son ghetto. Ouvrons nos territoires, invitons nos amis non chasseurs à la chasse, participons à la défense de l'environnement, associons-nous avec les autres usagers de la nature, montrons-nous, faisons connaître nos actions, expliquons, occupons le terrain, boycottons nos empoisonneurs. La meilleure défense, c'est l'attaque. Nos adversaires l'ont compris. MM. Mamère et Charrolois n'ont pas déposé les armes le 26 juillet 2000. Ils poursuivent leur offensive. À nous de réagir, tous ensemble. La prochaine loi sur la chasse sera celle du plus fort. Aux chasseurs de jouer gagnants.



Gabriel Lopez  
Directeur de la SA Chasser en Bretagne





## Lan Bern un écosystème sous protection

Des poneys highlands entretiennent une grande partie du site

COMPOSÉ DE PARCELLES AGRICOLES ET DE LANDES HUMIDES, LE SITE DE LAN BERN, À GLOMEL, EST UN ÉCOSYS-  
TÈME SPÉCIFIQUE AU CENTRE BRETAGNE. AFIN DE CONSERVER L'EXCEPTIONNELLE RICHESSE BIOLOGIQUE DU  
MILIEU, LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR A FAIT L'ACQUISITION DE 87 HECTARES EN 1990.  
APRÈS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES, UN PLAN DE GESTION A  
ÉTÉ DÉCIDÉ POUR PROTÉGER CERTAINES ESPÈCES INFÉODÉES AUX LANDES TOURBEUSES.

Lorsqu'en 1989 Jacques Hamelin, le président de la Fondation nationale pour la protection des habitats français de la faune sauvage, a suggéré à Paul Le Garzic d'acquiescer un espace naturel en Bretagne afin de le préserver, le président d'honneur de la fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor n'a pas longtemps hésité. Paul Le Garzic a naturellement pensé à une zone exceptionnelle ignorée des aménagés et abandonnée par les agriculteurs. Cet espace d'une grande richesse biologique n'intéressait personne et pour cause : il était au beau milieu du far west breton, à Glomel, dans le Centre Bretagne. Cette zone humide constituée de landes humides et de parcelles agricoles en friche était alors menacée par le manque d'entretien et par l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles inhérentes à la désertification rurale.

Sous l'égide de son président, la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor s'est retrouvée les manches. En quelques mois, grâce aux tractations assurées par deux chasseurs de Glomel, MM. Duro et Janingros, une trentaine de propriétaires de parcelles ont été recensés et sollicités pour céder leurs terres à la Fondation. Vingt-trois d'entre eux acceptent alors de se défaire de terrains dont la superficie varie de 50 ares à seize hectares. Au total, 87 hectares 78 ares et 53 centiares sont acquis par la Fondation en 1990.



Les photographies aériennes de Lan Bern effectuées depuis cinquante ans montrent l'abandon progressif du site par les agriculteurs. En 1952, certaines parcelles étaient encore cultivées ou pâturées. L'ensèiment du site à partir de la tranchée du Canal de Nantes à Brest, date des années soixante-dix.



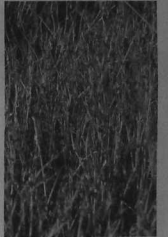
Deux espèces rares présentes à Lan Bern et inféodées aux landes humides et prairies pâturées : le papillon Azuré des Moullères et la Gentiane pneumonanthe

« À l'exception des chasseurs de la commune, tout le monde ou peu s'en faut était indifférent à cette acquisition, explique Christian Duro vice-président de l'Association pour l'Aménagement et la Mise en Valeur des landes de Lan Bern et conseiller municipal de Glomel. Les agriculteurs ne voulaient pas de ces terres qui ne rapportaient rien. Il n'y avait que les chasseurs et les propriétaires des parcelles à être sensibilisés par la restauration et la préservation des landes ». Utile mais non rentable, tel était l'avis des quelques personnes non indifférentes au projet de la Fédération départementale des chasseurs. Pourtant le projet défendu et financé par les chasseurs constituait alors une première en Bretagne. Jusqu'alors les seules zones naturelles dignes de retenir l'attention des défenseurs de l'environnement étaient situées sur la bordure littorale. A Glomel, l'intérêt médiatique est très limité. La réhabilitation de ce milieu spécifique au Centre Bretagne ne manque pourtant pas d'intérêt écologique.

Les bénévoles de l'Association pour l'Aménagement et la Mise en Valeur de Lan Bern fondée par Paul Le Garzic vont ainsi plancher sur le premier plan de gestion breton d'un très ancien parcellaire de landes et tourbières utilisé par l'agriculture traditionnelle. Premier constat : le boisement progressif du milieu. Premier objectif : redonner à cette zone humide son aspect antérieur pâturé. En 1995, seize hectares conquis par la strate arbustive sont restaurés. Les pins, saules et bouleaux sont abattus et l'association opte pour l'acquisition de six poneys Highlands afin d'entretenir cette lande humide. Après une année de pâturage extensif, les premiers résultats sont prometteurs. Deux plantes témoins du milieu tourbeux, la Grassette du Portugal et le Rossolis réapparaissent dans la zone fréquentée par les poneys. Les observations faunistiques réalisées en 1993, 1997 et 2000 attestent également du retour de certaines espèces disparues de Lan

Bern. La Fauvette pitchou, l'Engoulement d'Europe de même que le Courlis cendré qui y revient depuis 1998, témoignent tous les trois de l'intérêt et de l'importance de l'entretien d'une variété de milieu. En effet lorsque la lande est trop haute, le Courlis cendré la déserte tandis que la Fauvette pitchou a besoin comme le Brutant jaune ou la Linotte mélodieuse d'ajoncs hauts.

La valeur biologique de ce milieu naturel du Centre Bretagne ne dépend pas de la seule mise en réserve mais du maintien d'une activité humaine, en l'occurrence : la fauche et le pâturage. « Il n'y a rien de spectaculaire à Lan Bern mais il y a plein de choses intéressantes », résume fort bien Yannick Loidon, technicien à la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor. Et d'ajouter : « Les vociférations de chasse ont souvent l'opportunité d'acquiescer des parcelles abandonnées qui une fois restaurées sont des mines d'or naturelles ». Lutter contre l'abandon des terres et la fer-



Le Rhynchospora brun est présent à Lan Bern. Cette plante non graminé est apparue après que ses graines aient été conservées plusieurs dizaines d'années dans la tourbière





meture du milieu naturel, tel doit aussi être le combat de chasseurs soucieux de sauvegarder et d'entretenir leur environnement. Ce faisant, ils préservent aussi leur patrimoine cynégétique : la bécasse des bois qui fréquente les prairies naturelles pâturées, le lapin de garenne qui a à la fois besoin de refuges et de zones d'alimentation, le lièvre qui s'accommode bien d'un milieu diversifié. Le faisan qui apprécie lui aussi des paysages diversifiés, le chevreuil qui fréquente les zones de végétation haute et les prairies pour le gagnage et le couvert.

Association pour l'Aménagement et la Mise en Valeur d'une Zone Naturelle Protégée en Centre-Bretagne : président Paul Le Garzic, vice-président Christian Duro, trésorier Richard Janningros.  
Renseignements : Tél. 0296294032.

## La faune ou la friche

L'histoire de Lan Bern illustre la mutation agricole en Bretagne depuis un siècle. Le site est composé de trois parties distinctes : au nord une ancienne zone agricole, au centre une lande humide, au sud une partie boisée en pins qui longe le canal de Nantes à Brest. Le premier changement important intervient entre 1831 et 1952 lorsque cette zone jusqu'alors propriété commune a été partagée entre les habitants. Les landes sont alors mises en valeur et les meilleures terres transformées en prairies. La deuxième révolution a lieu au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'utilisation de produits de synthèse, l'apparition de nouvelles cultures, le développement de l'élevage hors-sol et la mécanisation conduisent les agriculteurs, soucieux de productivité, à abandonner les terres les plus pauvres et les pratiques culturales traditionnelles. Le parcellaire de Lan Bern est ainsi laissé en friche au milieu des années soixante-dix. Ni fauche, ni pâturage, ni labour... Peu à peu, les champs sont colonisés par les plantes disséminées à partir des talus et les landes se boisent.

L'entretien du site depuis le début des années quatre-vingt-dix a permis d'en préserver la richesse faunistique et floristique. Les *Droseras*, *drusea rotundifolia* et *intermedia*, sont présentes dans la tourbière avec la Linaigrette, *cripharium angustifolium*, et la Narthécie des marais, *narthecium ossifragum*. Toutes les bruyères de Bretagne centrale (*Calluna calthina vulgaris*; Bruyère ciliée, *erica ciliaris*; Bruyère tétragone *erica tetralix*) se trouvent également sur le site, y compris la Bruyère cendrée, *erica cinerea*, indicatrice de lande sèche, qui pousse sur les talus. Des espèces préférant une végétation rase comme la Gentiane pneumonanthe, *gentiana pneumonanthe*, ont pu être préservées grâce au fauchage et au pâturage.

L'inventaire faunistique a permis de recenser une grande variété d'espèces tant parmi les mammifères, les oiseaux, les amphibiens et les reptiles. Ces derniers sont nombreux dans toute la zone. On y trouve notamment la vipère péliade, *vipera berus*, et le lézard vivipare, *lacerta vivipara*. Les petites mares constituent également des aires de reproduction privilégiées pour les amphibiens : Crapaud commun, *bufo bufo*, Grenouille rousse, *rana temporaria*, Grenouilles vertes, *rana lessonae* et *rana esculenta*. Parmi les mammifères, la liste est particulièrement longue mais l'espèce la plus emblématique de Lan Bern est la Loutre, *lutra lutra*, présente dans la tranchée du canal qui correspond au partage des eaux entre le bassin du Blavet (océan atlantique) et le bassin de l'Aulne (mer d'Iroise). Lan Bern est enfin riche en oiseaux puisqu'on compte jusqu'à 71 espèces dont 37 protégées. Les oiseaux infodés aux landes sont les plus intéressants : la Fauvette pitchou, *phoeta undata*, l'Engoulevent d'Europe, *caprimulgus europaeus*, le Busard Saint-Martin et le Coulis cendré, *cirois cyaneus* et *cirois pygargus*, l'épervier d'Europe, *accipiter nisus*, le Coulis cendré, *numenius arquata*. Citons également parmi les espèces présentes : la Bécassine des marais, *gallinago gallinago*, la Bécasse des bois, *scolopax rusticicola*, la Sarcelle d'hiver, *anas crecca*, le Martin pêcheur, *alcedo atthis*, la Buse variable, *buteo buteo*, le Faisan commun, *phasianus colchicus*, la poule d'eau, *gallinula chloropus*...



Sources bibliographiques : « Lan Bern, élaboration d'un plan de gestion pour une zone naturelle en Centre Bretagne », Christophe Badol, 1992, Université de Rennes 1 - Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.

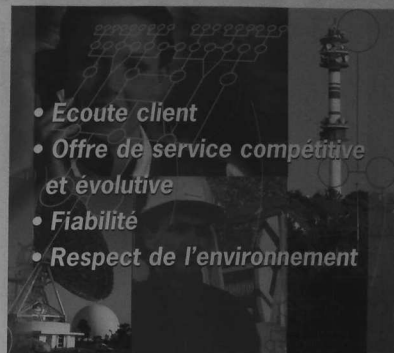
## Chasseurs,

Lorsque par inadvertance ou accident un câble téléphonique est touché, vous coupez des conversations mais surtout, vous :

- empêchez de signaler à temps aux pompiers un accident grave,
- privez de soins des personnes âgées ou malades.
- perturbez l'activité économique ( liaisons entre ordinateurs, artisans, commerçants, ... )
- augmentez les coûts d'exploitation du réseau téléphonique.

Ensemble protégeons le réseau téléphonique, c'est avant tout une action de SÉCURITÉ.

**france telecom** Unité Infrastructure Réseau des Côtes d'Armor et Ile-et-Vilaine



- Ecoute client
- Offre de service compétitive et évolutive
- Fiabilité
- Respect de l'environnement

**Le partenaire de choix**

Nous avons à cœur de maintenir et développer des réseaux de télécommunication performants.

## Découverte de Lan Bern

La Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor et l'Association pour la mise en valeur de Lan Bern ont recruté un chargé de mission au printemps 2000 pour s'occuper de la gestion du site dans le cadre d'un contrat nature régional.

Nicolas Gaborit a pris ses fonctions en mars 2000. Agé de 25 ans, titulaire d'un BTS de gestion et protection de la nature qu'il a obtenu après des études au lycée agricole de Kerplouz à Auray, Nicolas Gaborit a, dans un premier temps, actualisé les inventaires faunistique et botanique réalisés sur le site depuis le début des années quatre-vingt-dix. Il travaille en collaboration avec la Fédération Centre Bretagne Environnement, notamment Pascal Bourdon et José Durefort et en relation avec un comité scientifique présidé par Paul Tréhen (Université de Rennes I).

L'accueil du public fait également parti de ses missions principales. Le double objectif de la fédération des chasseurs des Côtes d'Armor et de l'association de mise en valeur est en effet de protéger ce grand site naturel du Centre-Bretagne mais aussi de le faire découvrir au grand public, notamment le public scolaire. Un sentier d'interprétation longeant la lande sur 2 kilomètres est en cours de réaménagement. Cinq haltes présentent les espèces animales et végétales propres à cette lande humide : la bécasse des bois, le bouleau, la bruyère, etc. D'ores et déjà les écoles sont accueillies sur le site pour des visites guidées par Nicolas Gaborit. Les enfants peuvent ainsi découvrir l'impact de l'homme sur le milieu avec l'exemple d'une parcelle dont la moitié de la surface est entretenue depuis quinze ans et dont l'autre moitié volontairement abandonnée a été colonisée par une végétation arbustive. Par ailleurs Nicolas Gaborit projette d'associer les écoles à la restauration des talus afin de montrer leur importance écologique et économique.

Renseignements : Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor, Yannick Loidon, BP 214, La Pravelle, 220193 Pléneuf, Tél. 0296747429 - Association pour l'Aménagement et la Mise en Valeur d'une zone naturelle protégée en Centre Bretagne, chargé de mission Nicolas Gaborit, Tél. 0689902943.

# Une vitrine de la chasse à Langouët



Vue d'ensemble de la ferme de Beauregard à Langouët

LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS D'ILLE-ET-VILAINE A ACQUIS UNE FERME D'UNE VINGTAINÉ D'HECTARES À LANGOUËT, ENTRE RENNES ET SAINT-MALO. SON OBJECTIF : Y OUVRIR EN 2002 UNE ÉCOLE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE. PERFECTIONNEMENT DES CHASSEURS, FORMATION DES FUTURS CHASSEURS, INFORMATION DES NON CHASSEURS... CE PROJET CONSTITUE UN PARI SUR L'AVENIR ET L'ÉVOLUTION DE LA CHASSE EN BRETAGNE.

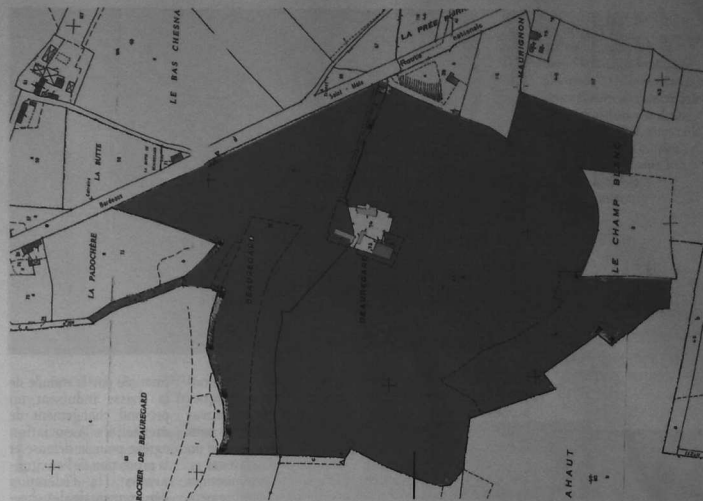
Acheté au printemps 2000, le domaine de Beauregard à Langouët est à la mesure des ambitions de la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine. « Ce site doit susciter la fierté des chasseurs, être un lieu de démonstration de leur cohésion mais aussi un lieu d'ouverture à tous ceux qui veulent dialoguer, échanger et comprendre notre passion ». La présentation du projet de Langouët par le cabinet spécialisé Naturacom de Cesson-Sévigné illustre le pari de la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine qui consiste à réconcilier, sur le terrain, les chasseurs, les agriculteurs et tous les nouveaux utilisateurs de l'espace rural que sont notamment les randonneurs, les mycologues et autres botanistes et naturalistes amateurs.

Située à une dizaine de kilomètres du pôle rennais, à proximité de la voie express-Rennes-Saint-Malo, la ferme de Beauregard est autant destinée à accueillir les adhérents de la fédération que le grand public. Cette judicieuse localisation géographique permet d'envisager une fréquentation exponentielle au fil des années alors que les animations se mettront progressivement en place. Il ne s'agit pas de montrer une coquille vide mais



### Quelques dates :

- acquisition de la ferme de Beauregard au printemps 2000.
- étude des options d'aménagement en automne 2000.
- examen et choix des aménagements pendant l'hiver 2000-2001.
- début des travaux fin 2001.
- premières animations en automne 2001.



bien d'installer une multitude de services, de faire de cette ancienne ferme la vitrine d'une chasse à la fois dynamique et respectueuse des traditions, fière de ses racines et tournée vers l'avenir. La fédération souhaite anticiper les nouveaux comportements des chasseurs et du public en offrant un lieu où améliorer les connaissances des uns et initier les autres aux richesses de l'environnement.

Le site de Beauregard devrait ainsi accueillir un centre de formation théorique et pratique pour l'examen du permis de chasser. Des stages techniques sur la gestion des espèces, la sécurité, l'aménagement des milieux y seront également organisés pour les chasseurs du département et un parcours de piégeage y sera aménagé. La fédération s'ouvre ainsi aux associa-

tions spécialisées du département que ce soient les piégeurs, les conducteurs de chiens de sang ou les chasseurs à l'arc. Ouvert aux chasseurs qui en seront les propriétaires et les gestionnaires, Beauregard l'est aussi aux autres acteurs du monde rural, agriculteurs, sylviculteurs, pêcheurs... La Fédération souhaite en effet que ce site devienne un lieu de rencontres et d'échanges. Pour ce faire, elle projette d'y créer un centre de formation aux techniques d'aménagement de l'espace rural en partenariat avec la DDAE, la DIREN, le CEMAGREF, la Chambre d'Agriculture, l'école d'agronomie, l'école vétérinaire, l'université de Rennes, l'INRA, les lycées professionnels agricoles, les Maisons Familiales Rurales...

Enfin, le grand public et les scolaires ne sont pas

## L'exemple canadien

La Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine invite avec prudence et raison à Langouët. Deux administrateurs, André Douard et Louis Tannoux, le directeur de la fédération, Yves Desmédet, se sont rendus au Canada fin octobre afin de visiter les installations des organismes cynégétiques nord-américains. Au Canada, la chasse est en effet une véritable institution économique, écologique et touristique. De nouveaux concepts d'animation et de découverte de la nature à travers la chasse ont été testés avec succès depuis une vingtaine d'années. Les trois délégués de la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine ont appris de nos « cousins » du Québec quelques recettes pour transformer l'essai de Langouët. Ce voyage d'études suit l'acquisition réalisée au printemps 2000 et précède les propositions du cabinet Naturacom de Cesson-Sévigné qui devraient être rendues en avril 2001. Vu l'importance des sommes en jeu, plusieurs millions de francs, il ne s'agit pas de s'aventurer à la légère. Deux options sont en débat par le conseil d'administration de la fédération. La première prévoit un aménagement de vingt hectares avant d'entamer les travaux du bâti tandis que la seconde option privilégie la restauration des bâtiments avant le foncier.

Renseignements : Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine, zone de Beauregard, 6 rue André Meynier, 35000 Rennes, Tél. 0299331617. E-mail : fkc35@wanadoo.fr.

La Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine souhaite associer l'ensemble des acteurs du monde rural sur le site de Beauregard. Un centre de formation aux techniques d'aménagement de l'espace rural pourrait y être créé dans les prochaines années



non plus oubliés car Beauregard vise aussi à accueillir des classes vertes et à proposer des animations pendant les week-ends et les vacances scolaires. Une fois réaménagés, les bâtiments pourront accueillir des expositions, des séminaires et des conférences portant sur des sujets aussi variés que la photographie animalière, la cuisine du gibier, la découverte des baies sauvages, les histoires de chasse. Lieu d'information, de formation et de récréation, Beauregard vise à devenir le milieu propice à une réappropriation du patrimoine naturel. Cette démarche globale, autant culturelle que technique, scientifique et économique, veut prendre en compte toutes les réalités de la région. Mais c'est surtout sur le terrain que la Fédération des chasseurs veut entraîner le public.

Or l'espace ne manque pas à Beauregard pour un parcours découverte qui mènerait les visiteurs du jardin au verger et du verger au champ. Le prétexte est tout trouvé pour montrer quelques judi-

cieux exemples d'aménagements cynégétiques propices à la faune sauvage, que ce soit le petit gibier, le grand gibier ou les oiseaux migrateurs.

Dans un département qui a subi un remembrement intensif et où l'ouverture du paysage a bouleversé les usages que ce soient agricoles ou cynégétiques, Beauregard peut être l'occasion de redécouvrir le rôle écologique et économique du talus planté et de la haie jadis si spécifiques au bocage breton.

La Fédération envisage ainsi de lancer sur le site une école de la haie en partenariat avec le monde de l'éducation et les paysagistes professionnels. L'aménagement de la vingtaine d'hectares de Beauregard servirait en quelque sorte de travaux pratiques aux défenseurs et amoureux de l'environnement en Ille-et-Vilaine.

En s'ouvrant à toutes les bonnes volontés, la Fédération veut expérimenter à sa manière une cogestion de l'espace rural à Beauregard. Les nombreux aspects novateurs de cette initiative née et

financée par le monde de la chasse induisent un profond changement de mentalités. Association agréée pour la défense et la protection de l'environnement, la Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine veut montrer l'exemple et valoriser un savoir-faire ignoré du public voire même de certaines institutions et administrations publiques.

Vitrine de la chasse, Beauregard ne se limite pas à un lieu de consommation, à une copie champêtre de certaines enseignes comme *Nature & découverte*. Beauregard est un espace de découverte mais aussi de travail où chacun sera invité à apprendre, à comprendre et à s'investir dans son environnement immédiat. Il est certes opportun de connaître les essences d'arbres à privilégier pour que la haie abrite une faune riche et variée, que ce soient les passereaux, les amphibiens ou les micromammifères... Mais il est urgent de passer à l'acte.

De la théorie à la pratique, telle pourrait être la devise de Beauregard.

Faune

## Sarcelle d'hiver : le plus petit des canards!



La Sarcelle d'hiver mâle est caractérisée par un plumage très coloré, avec notamment un miroir noir et vert bordé de blanc et d'orange sur les ailes.

LA SARCELLE D'HIVER FRÉQUENTE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LA BRETAGNE. CETTE ESPÈCE PARTIELLEMENT MIGRATRICE S'ACCOMMODE DU CLIMAT TEMPÉRÉ DE LA RÉGION, NOTAMMENT SUR LES CÔTES SUD DU FINISTÈRE, DU MORBIHAN ET DE LOIRE-ATLANTIQUE. EN HIVER, ON RENCONTRE DE PETITS GROUPES D'INDIVIDUS SUR DES PETITS PLANS D'EAU PEU PROFONDS.

La Sarcelle d'hiver, *Anas crecca*, est un anatidé, comme les autres canards, les oies et les cygnes. C'est le plus petit des canards sauvages européens. Son poids varie entre 250 et 450 grammes. Il peut être de moins de 200 grammes pour les femelles et dépasser les 400 grammes pour les mâles. Sa taille oscille entre 30 et 35 centimètres avec une envergure de 59 centimètres. Cette espèce est proche de la Sarcelle d'été, *Anas querquedula*, un peu plus grande et qui passe l'automne et l'hiver en Afrique.

La femelle ressemble à une petite cane colvert mais plus grivelée et plus grise. D'octobre à juin, le mâle possède un plumage nuptial très coloré. Ce plumage se caractérise par une tête rousse ornée d'une large tache verte en forme de virgule qui descend de l'œil jusqu'à la nuque. La poitrine est beige grisée, ponctuée de noir. Les flancs et le dos sont gris, interrompus par une bande horizontale blanche au niveau de l'aile. Sur les oiseaux posés sur l'eau, une petite tache jaune triangulaire bordée de noir est visible à l'arrière du corps. Les pattes sont grises. Le bec est noir parfois piqueté d'orange. Le reste de l'année, le plumage est commun avec la femelle : entièrement marron tacheté de brun. Le vol de la Sarcelle d'hiver est



La Sarcelle d'hiver est une espèce chassable. Des prélèvements sont réalisés tout au long de la saison de chasse mais l'effectif dénombré en France à la mi-janvier n'est pas en diminution. Les effectifs des populations sont renouvelés par l'afflux constant d'oiseaux provenant des aires de reproduction.

La Sarcelle d'hiver peut être considérée comme nicheur dans le Finistère, dans le Morbihan, en Loire-Atlantique mais aussi en Ile-et-Vilaine à Marcillé-Robert où plusieurs oiseaux ont été observés au printemps.



très rapide avec de brusques et fréquents changements de direction. Sa silhouette aux ailes fines et pointues rappelle certains limicoles. Les Sarcelles d'hiver peuvent voler en formation serrée. La pose est généralement directe et toujours face au vent.

Environ 1000 couples de Sarcelles reproducteurs nichent en France, principalement sur la baie d'Aiguillon, les côtes sud de la Bretagne, la Sologne et la Camargue. On la rencontre nichant principalement en Scandinavie, dans les pays baltes et en Russie. La femelle pond, une fois l'an, de 8 à 11 œufs d'un blanc jaunâtre qu'elle couve pendant trois semaines. L'éclosion a lieu de mai à juillet. Le nid, composé de duvet et d'herbes, est généralement installé entre avril et juin. Il est caché dans une touffe d'herbe ou un petit buisson à proximité d'un plan d'eau. Les jeunes sont aptes à voler quatre semaines après leur naissance.

Pour nicher, la Sarcelle d'hiver occupe des mares, étangs, marais, bois marécageux avec une prédilection pour les marais offrant une végétation bien dense. Les oiseaux sont alors dispersés et dis-

crets. Dès le mois de juillet commence la migration : des Sarcelles venant du Nord et de l'Est de l'Europe arrivent en Bretagne. Certaines continuent vers l'Espagne et l'Afrique du Nord où les effectifs sont estimés à un million d'individus, d'autres s'installent en Europe de l'Ouest pour passer l'hiver. Ces populations sont estimées à 400000 individus. Les Sarcelles sont alors grégaires. Elles se rassemblent de jour sur des plans d'eau douce ou saumâtre, peu profonds et quittent les « remises » en début de nuit à la recherche de leur nourriture dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Elles se nourrissent de végétaux (graines, carex, juncs, rumex) et de proies animales (larves d'insectes et petits mollusques), sur des terrains humides ou faiblement inondés : marais doux ou saumâtres, bords d'étangs, vasières, prés inondés, champs de maïs récoltés, etc. Pendant les migrations automnales et de fin d'hiver, la Sarcelle d'hiver peut être rencontrée dans toutes les régions de France et dans tous les types de zones humides. Mais c'est en hiver que l'espèce est la plus abondante. A la mi-

janvier, on en compte environ 80000 en France. Leur présence est alors influencée par le climat hivernal et elles tendent à se concentrer sur le littoral. L'espèce est en effet très sensible au gel et à l'enneigement qui limitent ses possibilités d'alimentation. Lors de vagues de froid, les Sarcelles d'hiver sont parmi les premiers canards à se déplacer vers le Sud et l'Ouest pour trouver des marais non gelés nécessaires à leur alimentation. La répartition en est alors modifiée et les effectifs peuvent localement augmenter ou diminuer. Les passages pré-nuptiaux se prolongent jusqu'en avril, parfois même jusqu'en mai.

La Sarcelle d'hiver fréquentant des zones humides tout au long de son cycle annuel, son sort est lié à celui de ces milieux. Les zones humides ne couvrent plus en France qu'environ 1,6 million d'hectares, soit moins de 3 % du territoire et leur régression se poursuit alors au rythme d'environ 10000 hectares par an. Le maintien de ces zones humides ainsi que la modération du prélèvement assureraient l'avenir du plus petit des canards d'Europe.



Sources bibliographiques :  
- Avifaune migratrice : la sarcelle d'hiver, Office National de la Chasse et de la faune sauvage.  
- Dictionnaire de la chasse, de la faune et de ses habitats, Office National de la Chasse, éditions Hatier, 1997.  
- Reconnaître les oiseaux d'eau la nuit, Philippe du Cheyron, Association picarde des chasseurs de gibier d'eau, 1995.  
- Guide en couleur des anatidés du monde, Peter Scott, éditions du Gerfaut, 1998.

Cartouches  
**MARY ARM**

Clautre 24400 Bergerac tél. 05 53 57 96 66



### Puma 33

Une cartouche dotée d'un chargement classique, 33 grs de plomb bourre à jupe qui vous enchantera. Sa régularité de gerbe, sa vitesse et sa pénétration, seront les 3 qualités balistiques recherchées par tout chasseur exigeant.

Classée N°1 dans le test balistique du Chasseur Français sept 1999

### Sous bois

Ses 32 grs de plomb n°7 et sa bourre godet munie d'un petit disperser intérieur, agèreront vos tirs entre 20 et 30 mètres. Cette munition d'avèrera, grâce à sa gerbe généreuse, très efficace pour le lapin et le faisan au "cul levé".



### Puma 36

Une cartouche souple, puissante et rapide : trois qualités balistiques qui vous garantiront une munition très performante pour vos chasses en plaine et au marais.

### Palombe

Le chargement de cette cartouche, issu du tir sportif, lui procure une balistique exceptionnelle. Sa vitesse et sa pénétration phénoménales pour 34 grs de plomb, feront de cette munition la partenaire idéale du coup de fusil inoubliable.



### Régence

Cette cartouche, chargée de 34 grs de plomb et d'une bourre grasse feutre liège de très haute qualité, procurera à son utilisateur qui pratique la "chasse devant soi", la sensation d'une munition extrêmement fiable et performante.

### Canard

Une cartouche, longueur 70, 36 grs de plomb nickelé, dotée d'une bourre à jupe avec amortisseur liège, donne la fonction balistique et d'aller vitesse et pénétration : qualités indispensables au marais pour des coups de longueur "haut vol".



### Magnum Super

Enfin une cartouche "made in France" en magnum 89. Ses 60 grs de plomb faitonné et sa bourre godet associée à un amortisseur liège, lui assurement une balistique haute performance pour le plus grand plaisir des chasseurs pratiquant le tir haut vol et longue distance.

### Bécasse

Le mélange de 35 grs de plomb 8 et 9 disco-cubique associé à un disperser très performant, font de cette munition, tirée dans un canon lisse à courte distance (10 à 20 mètres), la cartouche spéciale bécasse la plus dispersante du marché.



Cartouches disponibles chez votre armurier conseil

50 ans de passion au service de la chasse





De gauche à droite, Jean-Yves Pinard, Claude Paytra et Joël Lelièvre à l'origine de la volière à l'anglaise de Laurenan

## Laurenan mise sur le travail des chasseurs

À LAURENAN, PETITE COMMUNE COSTARMORICAINE DU PAYS DE MERDRIGNAC, LES CHASSEURS NE COMPTENT QUE SUR EUX MÊMES. « MONSIEUR N'Y A QU'A » EST INDÉSIRABLE DEPUIS BIENTÔT VINGT ANS, DEPUIS QUE LES CHASSEURS DE LA COMMUNE ONT COMPRIS QUE LE GIBIER NE TOMBAIT PAS DU CIEL ET QUE LES LÂCHERS DOMINICAUX ENTRETENAIENT DES COMPORTEMENTS DÉVIANTS À LA CHASSE.

Perdrix, lapins, faisans... L'association communale de chasse de Laurenan a une longueur d'avance sur nombre de sociétés de chasse des Côtes d'Armor. Depuis de nombreuses années, les chasseurs de la commune privilégient la gestion au lâcher de gibier. En 1981, alors que la perdrix grise était leur gibier de prédilection, les chasseurs de Laurenan ont décidé à l'unanimité de fermer la chasse pour expérimenter avec la fédération départementale des chasseurs une opération de repeuplement. Huit cents perdrix ont ainsi été lâchées dans un territoire traditionnellement favorable à l'espèce. Mais le paysage non remembré composé alors de pâtures et voué à la polyculture élevage a brusquement changé d'aspect. La trentaine de compagnies de perdrix observées à Laurenan a diminué au fil des années. « Avec nos petites parcelles, Laurenan n'était pas comparable à la Beauce. Mais l'expérience pouvait marcher, explique Jean-Yves Pinard l'ancien président de la société et agriculteur à Laurenan. Nous avons commis l'erreur de ne pas réguler les prédateurs et de penser que la seule absence de chasse suffirait à développer la population de perdrix. Aujourd'hui nous connaissons l'impact des renards et des chats, des



Deux tiers du territoire baillés à la chasse communale, soit 2000 hectares chassables, 65 sociétés, une réserve à lapins, une volière anglaise... Laurenan veut croire en une chasse populaire et gestionnaire. La société répond toujours aux initiatives lancées par la fédération départementale des chasseurs. Un exemple à suivre...



La volière à l'anglaise de Laurenan a été implantée dans une jeune plantation de feuillus de quatre hectares



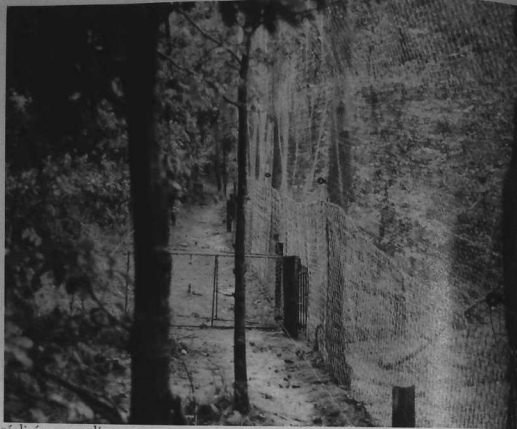
Association communale de chasse de Laurenan : président Joël Lelièvre, vice-président Jean-Yves Pinard, trésorier Franck Davy, secrétaire Yves Rouillé. Renseignements : Tél. 0296256727.

pies et des corbeaux sur la petite faune ». Au printemps, il reste encore quelques couples de perdrix à Laurenan mais la reproduction est aléatoire. Les chasseurs ne désespèrent pas de revoir leurs compagnies dans les champs mais ils ont choisi de ne pas disperser leurs efforts. Aujourd'hui, ce sont les lapins et les faisans qui ont leur préférence. Depuis 1994, une réserve à lapins a été créée dans une jachère de 50 hectares. Deux garennes artificielles y ont été installées et des lapins repris à La Rochelle y ont été lâchés avec succès. Cette année, c'est une volière à l'anglaise que les chasseurs de Laurenan ont construite au beau milieu d'une jeune plantation de feuillus de cinquante hectares. « La Fédération a proposé aux sociétés de chasse du département de les aider à créer des volières à l'anglaise pour remplacer progressivement les lâchers. Laurenan a immédiatement posé sa candidature », explique Claude Paytra, technicien de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor. A

la réunion d'information organisée au printemps par la Fédération et l'Association communale, plus de trente sociétaires étaient présents. « Il n'est pas pensable de lancer une telle opération dans une commune si nous n'avons pas l'adhésion du plus grand nombre de chasseurs, souligne Claude Paytra. Car il ne suffit pas de construire une volière, il faut aussi s'en occuper et responsabiliser les chasseurs pendant toute la saison de chasse. » Le principe de la volière ayant été approuvé par les chasseurs, l'implantation sur un terrain particulièrement adapté a été négocié avec le propriétaire. Un bail de douze ans a été conclu pour utiliser une jeune plantation de feuillus de quatre hectares tandis que cinquante hectares alentours étaient mis en réserve. Joël Lelièvre, le président de l'ACC a ensuite décrété la mobilisation générale. Si la fédération départementale fournissait le matériel, il revenait en effet aux chasseurs de s'investir pour construire la volière. Un grillage d'une hauteur de 4 mètres et d'une lon-

gueur de 900 mètres, 2 kilomètres de fil de tension, 1800 m de clôture électrique, 19000 agrafes, 100 pieux de bouchots récupérés auprès des conchyliculteurs de la baie de Saint-Brieuc, 25 tendeurs, un portail, 12 trappes d'entrée... Il a fallu plus de 650 heures de travail à trente-deux chasseurs pour installer la volière. « Le plus délicat a été de concevoir l'approvisionnement en eau, explique le vice-président Jean-Yves Pinard. Comme il n'y avait pas de plan d'eau sur place, nous avons installé deux tonnes de 100 litres en amont de la plantation pour alimenter les abreuvoirs. Tous les huit jours, l'eau est renouvelée. L'avantage de cet approvisionnement artificiel est que nous pouvons traiter les maladies et les épiphyties potentielles en additionnant à l'eau un traitement sanitaire ». La volière installée, le travail n'était pas pour autant terminé. Le samedi 24 juin, 200 faisans américains de dix semaines étaient livrés à Laurenan. A nouveau, les chasseurs ont dû se retrousser les manches

La volière a été construite au centre d'un bois situé sur une réserve de chasse de cinquante hectares. Aucune espèce ne peut y être chassée mais quatre chasseurs de la commune ont suivi une formation de piégeur pour y réguler les renards et les autres espèces classées nuisibles et susceptibles de compromettre la réussite de la volière. Sur le reste de la commune, le tir des poules et des coqs a également été limité à la période qui s'étale de l'ouverture générale, le 24 septembre, au dimanche 17 décembre.



pour couper les quatre premières rêmiges et baguer les oiseaux. L'un des sociétaires, René Michel, a été spécialement chargé de veiller à l'entretien de la clôture électrique, à l'approvisionnement des 25 agrainoirs et des points d'eau. L'implantation de la volière a rapidement attiré la convoitise des buses. Quatre rapaces ont ainsi mis le cap sur la plantation et y ont tué neuf faisans-deux dès la première semaine. Mais face au danger l'adaptation des faisans n'en a été que plus rapide dans un milieu boisé où il leur était aisé de se percher pour se mettre à l'abri. À la mi-août, soit huit semaines après leur arrivée dans la volière, les premiers faisans s'envolaient par-dessus le grillage.

« Nous avons ouvert les 25 trappes le 28 août dès que nous avons remarqué qu'ils parvenaient à sortir et à rentrer par leurs propres moyens ». Avant même que les faisans aient commencé à voler hors de leur enclos, les quatre piégeurs de la commune ont été requis pour une campagne de piégeage en juin et juillet tandis qu'une battue administrative était

réalisée avant l'ouverture. Enfin, lorsque la saison de la chasse au renard sera terminée, le piégeage reprendra ses droits. On l'aura aisément compris, à Laurenan, deux précautions valent mieux qu'une et les chasseurs entendent mettre toutes les chances de leur côté pour réussir leur pari : développer sur la commune des populations de faisans le plus naturel possible. Deux mois après l'ouverture, les chasseurs de Laurenan ne regrettaient pas le temps passé et les efforts consacrés pour la réalisation de la volière à l'anglaise. « Les faisans volent très bien. Ils se cachent bien. Ils se perchent et comme on ne les voit pas, ils ne sont pas faciles à chasser ». Les chasseurs retrouvent le sens de la quête. N'est-ce pas là le premier plaisir de la chasse? Des oiseaux plus difficiles à tirer, des chasseurs plus exigeants... Laurenan poursuit l'expérimentation de la responsabilité de chacun. « Les trois premiers dimanches de chasse, personne n'a été vu dans le périmètre de la réserve ni autour », déclare Jean-Yves Pinard. Nous constatons une prise de

conscience parmi les sociétaires. La plupart des chasseurs souhaitent une chasse plus naturelle, plus sportive. Cela me plaît bien que les gens ne se lèvent pas le dimanche matin pour tirer sur des oiseaux lâchés la veille ». Pourtant l'objectif de la société ne consiste pas à classer le faisans dans la liste des espèces protégées. Le président Joël Lelièvre espère bien que ses amis chasseront le faisans et rempliront leur gibecière. Plusieurs oiseaux ont déjà été tués à plusieurs kilomètres de la plantation. À la fin de la saison, chacun est invité à rapporter à la société les bagues des oiseaux prélevés. Encore une autre façon de responsabiliser les chasseurs de la commune! La politique cynégétique menée à Laurenan depuis vingt ans porte d'ailleurs ses fruits. Le tiers des chasseurs a moins de trente ans. « Si une société de chasse ne parvient pas à renouveler ses effectifs, il faut qu'elle se remette sérieusement en question », déclare Joël Lelièvre, président heureux d'une petite société de chasse bretonne confiante en l'avenir!

L'Association communale de chasse de Laurenan a institué une rotation des jours de chasse pendant la saison. Ainsi en octobre, les jours de chasse sont le jeudi et le dimanche, en novembre le lundi et le dimanche, en décembre le samedi et le dimanche... Un effort est également consenti envers les nouveaux permis qui se voient offrir la carte de sociétaire la première année de chasse. Enfin, il est prévu dans le bureau la présence d'un agriculteur que celui-ci soit chasseur ou non.



## Volières à l'anglaise...

LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS D'ILLE ET VILAINE FAIT LE PARI DES VOLIÈRES À L'ANGLAISE. OBJECTIF : LE REMPLACEMENT DU GIBIER DE TIR. LA VOLIÈRE À L'ANGLAISE PEUT ÊTRE UNE ALTERNATIVE POUR LA RÉIMPLANTATION DE FAISANS NATURELS SUR DES TERRITOIRES OÙ LES CHASSEURS DÉCIDENT DE SE RETROUSSER LES MANCHES. CINQ TYPES DE VOLIÈRE SONT D'ORES ET DÉJÀ EXPÉRIMENTÉS DANS CE DÉPARTEMENT, À JAVENÉ, SAINT-OUEN-DES-ALLEUX, VAL D'IZÉ, SIXT-SUR-AFF ET LA CHAPELLE-ERBRÉE

Les différentes espèces de faisans peuvent être des gibiers magnifiques à chasser et difficiles à tirer lorsqu'il s'agit d'oiseaux sauvages. Ils peuvent aussi accentuer l'image négative du chasseur dans l'opinion publique lorsqu'il s'agit de « cocottes » sorties des caisses au lever du jour. Soucieuse de moraliser les usages liés au gibier de tir, la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine expérimente pendant trois ans plusieurs types de volière à l'anglaise dans cinq sociétés de chasse du département.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont encourageants dans les différents types de volière expérimentés depuis 1998 :

- Saint Ouen des Alleux : surface 1250 m<sup>2</sup>, périmètre 150 m, hauteur de la volière 2,50 m, 1 oiseau/8m<sup>2</sup>.
- Javené : surface 4 ha 50, périmètre 1000 m, hauteur de la volière 2 m, 1 oiseau/110m<sup>2</sup>.
- La Chapelle Erbrée : surface 7000 m<sup>2</sup>, périmètre 325 m, hauteur 3 m, 1 oiseau/28 m<sup>2</sup>.
- Val d'Izé, Le Roty : surface 1176 m<sup>2</sup>, périmètre 140 m, hauteur 3 m, 1 oiseau/12m<sup>2</sup>.



Lire également : « Volière à l'anglaise à Sixt-sur-Aff » Chasser en Bretagne n° 20, automne 2000; « Le faisans naturel sur les landes de Couësmé », Chasser en Bretagne n° 6, printemps 1997.

Il est conseillé de choisir des faisans de six semaines dont on coupe les premières rémiges avant de les lâcher dans la volière au début de l'été. Six semaines plus tard, les rémiges ayant repoussé et les faisans s'étant adaptés à leur environnement, les premiers oiseaux commencent à sortir de la volière soit par les trappes disposées en bas de la clôture, soit en survolant le grillage. Le nombre d'oiseaux doit tenir compte de la capacité d'accueil de la volière. Un oiseau/20m<sup>2</sup> semble être la norme optimale.



Les agraires doivent être situés en nombre important dans la volière mais également autour de la volière dès que les oiseaux commencent à sortir de l'enclos. Tant à Six-sur-Aff qu'à Javené, les chasseurs doivent veiller à l'approvisionnement régulier des agraires et des abreuvoirs.



Des reposoirs et des abris peuvent être aménagés pour les oiseaux. À Javené, Alexandre Vivier a installé toute une série de petits refuges fort utiles contre les intempéries et les rapaces.



- Val d'Izé, La Frogerie : surface 1200 m<sup>2</sup>, périmètre 160 m, hauteur 3 m, 1 oiseau/12 m<sup>2</sup>.

- Sixt-sur-Aff : surface 1 ha, périmètre 1000 m, hauteur 4 m, 1 oiseau/50 m<sup>2</sup>.

Deux techniciens de la fédération des chasseurs pilotent cette expérimentation. Philippe Baudron dans le sud du département, à Sixt-sur-Aff, et Franck Drouyer dans les cinq autres volières situées au nord et à l'est du département.

Aucune de ces volières expérimentales ne se ressemble. À Javené (lire ci après), la volière est située dans un enclos de quatre hectares avec un étang; à Val d'Izé ce sont deux petites volières de 1000 m<sup>2</sup>. À Sixt-sur-Aff, la hauteur du grillage est de 4 m, à Val d'Izé le grillage est de 3 m et à Javené de 2 m. À Sixt-sur-Aff, la société de chasse a utilisé des pieux de bouchots pour supporter le grillage et a enterré 30 cm de grillage tandis qu'à Javené il s'agit de poteaux en ciment.

Le choix du terrain doit faire l'objet d'une véritable étude. Bien sûr, il est logique de privilégier un lieu où le faisans puisse s'abriter de ses prédateurs habituels. Un petit bois de feuillus est un espace idéal où le faisans pourra se brancer dans la journée en cas de danger et le soir pour dormir. Une zone éclaircie est également nécessaire pour que les oiseaux puissent se chauffer au soleil enfin la présence d'un point d'eau naturel est recommandée.

La mise en réserve des terrains jouxtant la volière est également indispensable pour éviter tout débordement et assurer la quiétude des oiseaux qui quittent l'enclos.

La construction de la volière va de pair avec sa surveillance et son entretien tout au long de l'année. À Javené, les chasseurs ont constitué des équipes de deux personnes qui se relaient pour assurer la maintenance de la volière.

Chacune des volières est adaptée à son environnement mais toutes répondent à un objectif commun : la réimplantation d'oiseaux naturels susceptibles de se reproduire. Cette ambition n'est pas une illusion si localement les chasseurs privilégient la gestion à la consommation. « Le lâcher d'oiseaux en volières à l'anglaise est un premier pas,

## L'expérience de Javené

L'association communale de chasse agréée de Javené a bénéficié du travail réalisé par son président Alexandre Vivier. Propriétaire d'un petit étang de 2 hectares, Alexandre Vivier a en effet consacré une grande partie de ses loisirs à aménager l'étang et ses alentours. Il a enssemencé l'étang en grenouilles, entretenu les berges, construit des reposoirs et des agraires pour les canards, lâché des perdrix grises et rouges, planté plusieurs centaines d'arbres, essentiellement des feuillus, sur ce terrain qu'il a clos pour éviter la prédation. Aussi lorsque la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine a souhaité expérimenter les volières dans le département en 1999, c'est tout naturellement qu'il a mis sa propriété à la disposition de l'ACCA de Javené.

L'expérimentation à Javené est d'autant plus intéressante qu'une vingtaine de faisans y avait déjà été lâchée en 1998 et que plusieurs nichées avaient été observées au printemps 1999.

Des aménagements supplémentaires ont cependant été nécessaires pour transformer cet enclos de 4 hectares en volière à l'anglaise. Au grillage préexistant, d'une hauteur de 2 m, il a fallu ajouter une clôture électrique. La société a également pris quelques mesures pleines de bon sens pour accompagner l'expérience de la volière anglaise. C'est ainsi que la fermeture de la poule faisane a été anticipée au premier novembre en 1999 et en 2000. Une mesure probablement à l'origine de deux nids découverts pendant l'été 2000, l'un contenant dix œufs couvés par une poule et l'autre contenant dix-sept œufs au pied d'un poteau téléphonique à la fin du mois d'août ! « À la fin de l'hiver dernier, explique Alexandre Vivier, il restait encore une quinzaine de poules et quelques coqs. Et au printemps, nous avons pu compter sept poules dans les environs ».

La FDC 35 a acheté 400 faisaneaux de six semaines en juin 1999, 146 oiseaux, dont une majorité de coqs, ont été prélevés par les chasseurs pendant la saison 1999-2000, soit un taux de prélèvement de 37 %. En juin 2000, les responsables de l'ACCA ont opté pour des oiseaux plus âgés afin de pouvoir comparer les résultats

des deux populations. 400 oiseaux de neuf semaines ont ainsi été introduits dans la volière. Le taux de mortalité constaté à Javené s'élevait à 8,5 % soit 34 oiseaux. 9 ont été prélevés par des rapaces et 13 par des buses. « Nous avons trouvé des tas de plumes dans la volière. Un renard était rentré par une ancienne canalisation que nous avions oubliée de boucher, précise Alexandre Vivier. Les buses sont ensuite arrivées de beaucoup plus loin. J'ai compté jusqu'à cinq rapaces qui tournaient au-dessus de la volière ».

« Il n'y a pas de comparaison possible avec du gibier de tir, souligne Jean-Luc Delaunay, administrateur de la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine. Les faisans qui ont été mis dans la volière ne se comportent pas de la même manière. Leurs envolés sont superbes, à la fois plus rapides et plus puissants quant à leur plumage ». Le président de l'ACCA confirme : « Cette année, le jour de l'ouverture, sur quarante faisans lâchés, vingt-cinq se sont envolés pour se mettre à l'abri dans la volière. Ce sont de beaux oiseaux qui savent se défendre ».

Effectivement les faisans de Javené savent voler puisque plusieurs de ces oiseaux préablement bagués ont été tués dans les communes voisines de Gosné, de Saint-Sauveur, de Montreuil... Le record de distance appartient à un faisans tiré à une vingtaine de kilomètres, à Montours. « Les chasseurs de toutes les communes des alentours en ont prélevés », assure Alexandre Vivier. L'ACCA de Javené montre l'exemple à ses volières, prouvant que tout peut être possible si on consent les efforts adéquats.

L'expérience de la volière anglaise conforte la politique d'une société qui avait déjà choisi de fermer la chasse au lièvre pendant treize ans ! « Personne n'a rien vu rien, souligne Jean-Luc Delaunay, les chasseurs savent qu'ils pourront chasser des animaux naturels alors qu'ils se trouvent dans un pays remembrement où la plupart des talus ont disparu, où 60 % des terres agricoles sont cultivées en maïs ».

Renseignements : Association Communale de Chasse Agréée de Javené, Alexandre Vivier, allée des Châtaigniers, 35133 Javené, Tél. 0299995346.

Alexandre Vivier,  
président de l'ACCA  
de Javené,  
Jean-Luc Delaunay,  
administrateur de la  
Fédération des chasseurs  
et Franck Drouyer  
technicien cynégétique  
de la Fédération  
des chasseurs  
d'Ille-et-Vilaine.



La clôture électrique doit être surveillée quotidiennement. Elle peut être alimentée avec des batteries ou branchée sur le secteur grâce à l'accord d'un riverain



Des trappes sélectives sont installées dans le bas de la clôture pour faciliter l'accès aux faisans et limiter l'accès de l'enclos aux prédateurs.

confirme Franck Drouyer. Il est possible d'aller plus loin en parvenant notamment à une reproduction sur place. Pour cela, il convient de réguler les

nuisibles et de coordonner ces actions de régulation avec plusieurs communes.

La construction d'une volière à l'anglaise corres-

pond à un choix cynégétique global qui privilégie la gestion des espèces et des milieux à moyen voire à long terme. Outre le fais-

an, d'autres espèces de gibier peuvent profiter de ces aménagements : les perdrix et les lapins notamment. La volière à l'anglaise : un choix de chasse!

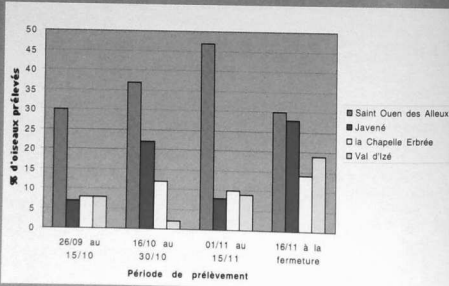
## Premiers bilans en Ille-et-Vilaine

Le service technique de la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine a réalisé un premier bilan des volières expérimentales installées à Saint-Ouen des Alleux, Javené, La Chapelle Erbrée, et Val d'Izé. Sur mille faisans lâchés, 319 ont été prélevés à la chasse soit un taux de 32 % et 78 cas de mortalité ont été constatés soit une moyenne de 8 %.

Les taux de prélèvements varient de 39 % à Saint-Ouen des Alleux à 18 % à Val d'Izé, avec une moyenne de 32 %. On observe que le plus grand nombre de prélèvements a lieu dans les haies et les bosquets puis dans les champs de maïs, et ce que ce

soient les coqs ou les poules. Les prélèvements peuvent être réalisés à plusieurs kilomètres de la volière. Hormis La Chapelle-Erbrée où la majeure partie des prélèvements a lieu dans un rayon d'un kilomètre de la volière, la distance des prélèvements est de 1 à 3 km autour de la volière. Les prélèvements les plus importants ont lieu dans le premier mois de chasse mais il convient de souligner qu'environ 25 % des oiseaux prélevés (principalement des coqs) le sont après le premier novembre dont plus de 10 % après la mi-novembre.

Fhors prélèvement par la chasse, la mortalité est extrêmement variable de 34 % à Javené à 8 % à Val d'Izé. Les principaux prédateurs sont le renard, la fouine et la buse. A Saint-Ouen des Alleux, la fouine est ainsi responsable de la quasi totalité de la prédation (26 cas) tandis qu'à



Javené c'est la buse qui est à l'origine du plus grand nombre de cas (13). Il semble également que les faisans issus de volières à l'anglaise sont moins sensibles à la circulation routière. Seulement quatre cas ont pu être observés (2 à Javené, 2 à Val d'Izé).

Le taux de prélèvement à la chasse de faisans issus de volières anglaises peut paraître moins élevé que les prélèvements opérés sur des oiseaux lâchés quelques heures avant la chasse. Cependant, les chasseurs s'accordent unanimement à dire que la chasse de ces faisans issus de volières n'a rien à voir avec le tir des cocottes. Chasser ou abattre, il faut choisir...

Renseignements : Franck Drouyer, FDC d'Ille et Vilaine, 6 rue André Meynier, zac de Beauvegard, 35000 Rennes, Tél. 0299331617.

Portrait

# Une histoire de famille

SES GRAND-PÈRES CHASSENT. SON PÈRE ET SA MÈRE CHASSENT. SES ONCLES CHASSENT. SON FRÈRE CHASSE... AURÉLIE LE STRAT NE FAIT PAS EXCEPTION À LA RÈGLE FAMILIALE. À 16 ANS, ELLE A RÉUSSI L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER ET LE 24 SEPTEMBRE 2000, CETTE JEUNE FILLE DE FEREL ÉTAIT DANS LES CHAMPS POUR SA PREMIÈRE OUVERTURE GÉNÉRALE. PORTRAIT D'UNE FAMILLE DE CHASSEURS DU MORBIHAN



Yannick Le Strat : « Je préfère voir ma fille faire l'ouverture de la chasse avec son grand-père que de la savoir à une rave-party avec Dominique Voynet... »  
Bilan du 24 septembre 2000 à Ferel : un coq faisane pour Aurélie Le Strat, 16 ans, et une poule faisane pour Pierre Guïho, 76 ans.



Il se dit souvent que la chasse est une affaire d'hommes. Il se dit même que la chasse est pour eux l'occasion de quitter la maison potron minet pour retrouver les copains et traîner jusqu'à la tombée de la nuit. À Ferel, une petite commune située à l'embouchure de la Vilaine, dans le Morbihan, Yannick Le Strat ne partage pas cet avis. Il fait même tout le contraire. La chasse, « SA » chasse est une histoire de famille. Qu'on en juge, son père, son beau-père, ses frères, ses beaux-frères, sa femme, son fils, sa fille... tout le monde chasse autour de lui, à l'exception des... grand-mères. « Mon père chasse le lapin à Nivillac. Tout petit, il m'a amené à la chasse. J'ai commencé comme rabatteur tout en piégeant les merles et en ramassant les vipères », explique-t-il. Mais ce n'est qu'après le service militaire et quelques saisons dans un club de football, que Yannick Le Strat s'est inscrit à l'examen du permis de chasser...

Et pour cause, il s'était marié, dans la commune d'à côté, avec Jeanine Guïho... la fille de Pierre, l'un des fondateurs de la société communale de chasse de Ferel avec Henri Gouvier en 1949. Yannick Le Strat n'a pu échapper à son destin de chasseur. Il a pris le fusil en 1981 et ne l'a pas raccroché depuis. C'est qu'il a été à bonne école sous la houlette du beau-père et d'un beau-frère qui lui a fait découvrir la reine des bois ! Si Yannick Le Strat continue à chasser la bécasse, il s'est aussi passionné pour le déterrage. Trois Fox-terriers à poil dur ont depuis peu rejoint les Setters anglais dans le chenil de Ferel où le chasseur est aussi garde-chasse communal. Quand on aime, on ne compte pas et Yannick Le Strat ne regarde pas sa montre lorsqu'il parle de chasse. Il suit en cela l'exemple de son beau-père. Le cinquante-cinquième permis validé en 2000, Pierre Guïho a toujours bon pied bon œil. Lui aussi

est « tombé dedans » quand il était petit... « J'étais haut comme trois pommes, mais cela ne m'empêchait pas de rejoindre mon cousin Francis à la sortie de la messe. Mon oncle, un grand chasseur, possédait des chiens de ferme. À l'époque, tous les chiens étaient bons pour chasser les lièvres et les perdrix ». Dans les bottes de leur père, Roland, Yannick et Jeanine ont appris à conduire les chiens... « J'en ai d'abord dressé trois à la chasse », commente non sans fierté Pierre Guïho. Puis est venu le temps des petits-enfants, François et Aurélie pareillement initiés aux traditions de la chasse dans la campagne de Ferel... tandis que l'arrière-petit-fils de 6 ans s'apprette à maintenir Pierre Guïho dans la voie du lapin. À Ferel, la tradition cynégétique s'apparente à une institution familiale en dépit du remembrement et de la disparition des compagnies de perdrix rouges. Le temps des perdrix et des lièvres en abondance est en



effet passé à Ferel. Désormais, le lièvre n'est ouvert que deux dimanches dans l'année et le prélèvement est limité à un lièvre par chasseur. Par contre le lapin et la bécasse sont toujours au rendez-vous et les chasseurs ne désarment pas sur les bords de la Vilaine. Le chevreuil se porte aussi fort bien dans les parages ce qui comble Jeanine, car Mme Le Strat laisse à son mari le plaisir de la mordorée pour préférer le « gros ». Tout le monde chasse dans la famille et il y en a pour tous les goûts. Ici, la chasse c'est comme on veut... et quand on peut. Le plus mal loti serait peut-être François, 20 ans, et chasseur lui aussi... exilé à Liège où il poursuit ses études.

Décidément, cette famille a du plomb dans la tête ! Mais n'est-ce pas le lot de tout chasseur à Ferel, petite commune du canton de La Roche-Bernard où la chasse n'a pas de vague à l'âme ! La société communale compte 105 permis cette année dont une part importante de jeunes. Car Aurélie Le Strat n'est pas une exception. À Ferel, filles ou garçons perpétuent la tradition (lire ci-contre). Jeunes et anciens sont tous incités à mettre la main à la pâte pour défendre et promouvoir leur passion. La participation à la vie de la société est d'ailleurs récompensée par une série de réductions (-200 francs pour une participation au rallye, -50 francs pour une battue, -100 francs pour une présence à l'assemblée générale) ce qui amène la carte à 450 francs pour qui veut consacrer du temps à la société. À Ferel, les chasseurs ne sont nullement déprimés. Ils sont en perpétuelle cure de jouvence.

## La jeunesse de Ferel

La société communale de chasse de Ferel compte 105 chasseurs, soit deux fois plus de permis qu'à la création de la société en 1949. Le dynamisme de cette société de chasse présidée par le docteur Alain Bansaye tient également au nombre important de jeunes permis. Chaque année, deux à trois jeunes de la commune s'inscrivent en effet à l'examen du permis de chasser et valident leur nouveau permis à Ferel. Quarante pour cent des sociétaires ont moins de 35 ans ! Un chiffre exceptionnel au niveau départemental ou régional mais qui trouve son explication dans la politique menée depuis de nombreuses années par les chasseurs, toutes générations confondues.

La société de chasse associe ainsi les écoles primaires de la commune aux comptages perdrix réalisés pendant l'année. Le Rallye VTT de Ferel organisé par la société de chasse le deuxième dimanche de juillet n'est pas étranger à cette bonne santé cynégétique.

« Il y a dix ans, nous avons eu l'idée de mettre sur pied une animation pour valoriser la chasse en faisant découvrir la nature et le patrimoine de Ferel. Il nous a semblé intéressant d'utiliser un loisir à la mode, comme le VTT, pour attirer et rencontrer des jeunes. Nous voulions montrer que les chasseurs connaissent leur commune sur le bout des doigts. Nous voulions aussi partager notre amour de la nature sans cacher notre passion de la chasse. Montrer un oiseau et le désigner par son nom est quelque chose d'important. Parler de l'acte de chasse et sortir son carnet de prélèvements bécasse, c'est quelque chose de révélateur », explique Yannick Le Strat. Outre l'aspect sportif de l'épreuve, les participants doivent répondre à des questions sur la faune, la flore, la petite architecture rurale (fours, puits, lavoirs, calvaires)... Devant le succès, les organisateurs ont dû limiter le nombre des inscriptions à 150 équipes de trois. Les plus beaux résultats sont apparus quelques années plus tard. Les enfants et les adolescents ayant participé aux premiers rallyes ont changé leur regard sur la chasse et c'est naturellement, sans a priori, qu'ils sont devenus chasseurs... « J'ai participé au rallye pendant plusieurs années avec mes amis, confirme Aurélie Le Strat. Plusieurs jeunes, dont les parents ne chassent pas, ont découvert la chasse à cette occasion et ils ont passé leur permis ». C'est en s'intéressant et en écoutant les nouvelles générations que les chasseurs de Ferel ont pu sortir du ghetto qui leur était promis. Yannick Le Strat enchaine : « La plus belle façon de défendre la chasse, c'est d'inviter les non chasseurs à la chasse et d'aller à la rencontre du public. Il faut partir du principe que la nature est notre jardin pour montrer que nous chasseurs savons défendre l'environnement et les valeurs du monde rural ». Le plus difficile n'est pas de cohabiter avec les non chasseurs de Ferel mais avec les gens de l'extérieur. Lycéenne à Redon, Aurélie Le Strat est en butte à l'incompréhension de quelques camarades de classe mais aussi à l'hostilité d'enseignants militants des Verts. « Je ne trouve pas normal qu'un professeur donne son avis personnel pendant ses cours, précise Aurélie. Chacun doit être libre de ses opinions mais aussi respecter celle de l'autre ». L'interdiction de chasser le mercredi est perçue par cette jeune fille comme une brimade et une restriction des libertés individuelles. « Les hommes politiques ne pensent qu'aux jeunes des villes. Ici, il n'y a pas de bibliothèque. Il n'y a pas de cinéma... Les jeunes peuvent passer l'après-midi devant la télévision mais ils devraient aussi pouvoir pratiquer le loisir qu'ils aiment. Mon loisir, c'est la chasse. Malheureusement le mercredi, je ne peux pas chasser ». Faute du mercredi pour chasser avec les copains, il reste le dimanche en famille... « Tous ensemble un dimanche à la chasse, c'est quelque chose de génial ».



## Gastronomie

# La table dans tous ses états

CHRISTOPHE BOUVIER EST CHEF DE CUISINE AU MANOIR DE LA GRASSINNAIS À SAINT-MALO. CHRISTOPHE LEROUX EST COURTIER EN VINS À SAINT-MELOIR DES ONDES. LE PREMIER CHASSE LA SAUVAGINE DANS LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL, LE SECOND LA BÉCASSINE. CES DEUX AMIS CULTIVENT L'ART DE LA TABLE ET LE PLAISIR DE LA CHASSE AVEC LE SOUCI DE SORTIR DES SENTIERS BATTUS TOUT EN PRIVILÉGIANT LES TRADITIONS DES TERROIRS. UN EXERCICE DE STYLE RÉUSSI.



Manoir de la Grassinnais, Christophe Bouvier en cuisine, 12, rue de la Grassinnais, 35400 Saint-Malo, Tél. 0299813300. Fermé le lundi.



Christophe Leroux courtier en vin, chevalier de la confrérie des vins de Pomerol, 28, La Roche, Mas Vanille, 35500 Saint-Méloir-des-Ondes, Tél. 0299892904

Lorsque Christophe Bouvier parle de cuisine, c'est à ses grands-mères qu'il commence par rendre hommage. À Roz-sur-Couesnon, à Bonnemain, dans le polder André-Est de la baie du Mont Saint-Michel, Christophe Bouvier a été nourri avec les produits du terroir. Légumes, poissons, viandes... C'était au retour du jardin, de la pêche à pied ou de la ferme que les senteurs et les saveurs composaient une valse mitonnée pour enfants gourmands. « Mes deux grand-mères m'ont appris à déguster des produits frais. De mon enfance, j'ai conservé des souvenirs merveilleux et des goûts naturels ». Après l'école hôtelière de Saint-Méen-le-Grand l'apprentissage à Liffré, Evian puis en Sologne, Christophe Bouvier est revenu à Saint-Malo en 1983. Après la « Ferme de la Grande Vigne », il a acheté en 1990 cette belle demeure de La

Grassinais pour honorer Epicure, Luculus et Brillat-Savarin. L'enfant de la baie n'a pas renié ses amours de jeunesse : il privilégie le goût de la viande et non la sauce même s'il apporte sa note personnelle à une cuisine distinguée par les grands guides gastronomiques. Michelin, Champéard, Gault-et-Millau, le Bottin gourmand. Nulle trace d'excentricité et d'esbroufe au Manoir de la Grassinnais mais une cuisine résolument bretonne inspirée par les essences de la mer et de la terre. Cette cuisine fleurit bon le sel, l'iode et les huiles végétales. « Autrefois, explique le chef, on employait des cuissons longues avec des compotés et des mijotés. La cuisine était plus riche. Aujourd'hui la tendance serait d'alléger les mets. Le lièvre confit peut être remplacé par des râbles juste rôtis, la faisane jadis cuisinée avec des choux pourra être servie avec un coulis de maïs ». Adieu donc les viandes

macérées et faisandées, place à de nouvelles cuissons, ainsi qu'en témoigne le gibier inscrit à la carte automnale : blanc de faisane au maïs et raisin blond, dos de chevreuil au céleri et aux noix, pot au feu de pigeons ramiers, canard sauvage aux figues... Le gibier a en effet droit de cité à La Grassinnais. Et pour cause, le chef est sauvagier « de naissance ». Initié à la chasse par son père, le chef aime courir le lièvre et la perdrix dans les polders mais c'est le canard qu'il préfère. Il le chasse de temps en temps dans les herbues mais le plus souvent au marais où la passée est le nec plus ultra de la journée.

Le repas de chasse devrait être la conclusion heureuse et conviviale d'une journée passée entre amis. Avant même de partager le pain, le plaisir est de trinquer pour saluer l'auteur du beau coup de fusil du jour. Cet instant chaleureux n'exclut pas de déboucher une bonne

bouteille. Christophe Bouvier n'a pas de souci en ce domaine. Le chef, qui a longtemps hésité entre les fourneaux et la cave, a pour ami et conseiller œnologique, Christophe Leroux... avec lequel il a d'ailleurs passé son permis de chasser à l'arc. Cet autre épicurien court d'une chasse à une cave pour lever la une bécasine ou une bécasine, ici un grand cru. Passionné de vin depuis son enfance où il investissait déjà son argent de poche en constituant une cave, Christophe Leroux conjugue quatre passions : le vin, la chasse, les chiens d'arrêt et le pays malouin... Après des études d'agronomie, il a suivi une formation chez Mouton Rothschild puis racheté un portefeuille de courtier en vin en 1996. Mettant en pratique son discours, Christophe Chacun sait qu'il faut sortir des sentiers battus pour espérer voir des animaux. Christophe Leroux applique la même règle dans sa quête des cuvées. Parmi les milliers de références à son catalogue, il n'ira pas systématiquement recommander un château bordelais. Le tableau de chasse comme le rendement quinquante/hectare ne sont guère ses soucis premiers. « Il faut essayer des alliances sans se soucier forcément des tendances du moment. Le réflexe quand on cuisine du gibier est de choisir parmi les Bordelais, Bourgogne et vins de la vallée du Rhône. L'envolée des prix du Bordelais m'inciterait à préférer des Gigondas, l'Hermitage, Côte Rôtie qui demeurent d'excellents rap-



ports qualité-prix. Mais pourquoi pas opter pour un Bergerac ou un Gaillac... Il vaut mieux préférer un grand vigneron dans une petite appellation qu'un petit vigneron dans une grande appellation ». Mettant en pratique son discours, Christophe Leroux n'hésite pas à jouer les iconoclastes et les entremetteurs en Bretagne, région réputée pour son attachement au vignoble bordelais. Le voilà qui recommande un château Galoup, un élégant vin blanc élevé en... Provence ! Il enchaîne avec un château Les Pins, Côtes du Roussillon villages, parfumé et fruité puis un tannique bergeracois, un Moulin des Dames au goût prononcé de fruits rouges, un Champagne rosé 1991 de chez Roederer puis une finale osée avec un Porto LBV 1992 de chez Ramos Pinto. Ravi de ses trouvailles, Christophe Leroux surprend et réjouit ses amis. Confiance de cet amateur de vins extraordinaires : 2000, le millésime sera grand dans toutes les appellations !

**Ingrédients :** Un lièvre de 6 livres, 300 gr. de hachage de porc, 1 truffe, 100 gr de foie gras, 1 dl de Cognac, 1 œuf, 1 crépine de porc, sel, poivre du moulin, 1 litre de bon vin rouge, 1/4 de glace de viande (jus de cuisson de rosbif).  
**Garniture :** 2 gros oignons, 1 carotte, 1 tête d'ail, 1 tranche de céleri.  
**Progression...** Désosser le lièvre à plat, c'est-à-dire, découper les chairs pour le débarrasser de ses os en commençant par le dos et en filant tout le long de la colonne, des côtes pour finir par les cuisses et les épaules. Ce travail est très délicat et demande beaucoup d'attention. Farce : à l'aide d'un hachoir, hacher la gorge de porc, le foie, le cœur, la petite viande du lièvre, récupérer, échalote, julienne de truffe, foie gras en petit cube, sel, poivre et le Cognac. Lier le tout avec un jaune d'œuf.  
**Progression, suite...** Farcir le lièvre en prenant soin d'étaler la farce à l'intérieur et le rouler en lui redonnant sa forme, l'enrober de crépine et le ficeler.  
**Conserver les os pour confectionner le jus de cuisson. Détailler les légumes en mirepoix, c'est-à-dire en petits cubes (1/1). Faire revenir les os dans un peu de matière grasse, ajouter les légumes, les faire suer et ajouter le vin rouge, amener à ébullition, flamber, ajouter la glace de viande et laisser fondre 15 mn.**  
**Cuisson du lièvre :** Faire revenir le lièvre, sur toutes ses faces, et le plaquer dans un plat allant au four. Ajouter le liquide de braisage avec la garniture aromatique et cuire au four en braisage (à couvert) 2 heures à 180° C. 1/2 heure avant la fin de la cuisson, enlever le couvercle pour la coloration.  
**Finition :** Débarrasser le lièvre de sa cuisson, enlever la ficelle, le garder au chaud, décanter le jus pour le lier, juste avant de servir (attention : ne doit pas bouillir). Incorporer le sang du lièvre (3 cl) dans le jus de braisage. La sauce doit épaissir légèrement. Vanner au beurre pour la brillance.  
**Dressage :** Détailler le lièvre, en tournedos. Dresser sur l'assiette et napper de cette sauce de braisage. Suggestion de garniture : Pommes de terre purée, purée de betterave, poêlée de châtaignes, poêlée de champignons, pâtes fraîches.

Christophe Bouvier

Regard

## Thierry Faure braconne les couleurs



Thierry Faure travaille à la maison, une demeure historique du XIV<sup>e</sup> siècle où il a installé son atelier. Celui-ci est exceptionnellement ouvert au public en fin d'année qui pourra découvrir les dernières œuvres de Thierry Faure jusqu'au premier week-end de janvier. Le reste de l'année, visitez l'atelier sur rendez-vous. La Boulaye, 35630 Les Iffs. Tél. 02.99.45.85.62.

Thierry Faure a passé l'âge de tirer les pigeons à la carabine de la fenêtre de sa chambre. Le petit Chartrain a aujourd'hui les tempes grisonnantes mais nul n'oserait lui dire qu'il n'a plus l'enthousiasme de ses jeunes années. Le peintre est désormais coté dans les galeries de Paris à Dublin mais l'artiste est toujours aussi fougueux, aussi passionné par ce qui l'entoure, aussi sensible aux joies et aux beautés du monde. Sa maison des Iffs est certes perdue dans la campagne bretonne, la dernière au bout du chemin de la Boulaye, mais elle n'en demeure pas moins au milieu du monde. On y vient de partout car la porte est ouverte, la conversation agréable et l'originalité de qualité. À la Boulaye, il fait bon penser à haute voix et sortir des sentiers battus. Thierry Faure déroge à la règle de la nature morte. Il peint la vie fourmillante des halliers, l'agitation fébrile des hommes et des femmes. Il croque. Il enjolie. Il déforme. Il sublime. Il jubile. Sa réalité n'a rien de conformiste. L'ancien cavalier de concours n'a rien perdu de son impétuosité. Il se joue des formes comme des obstacles. Thierry Faure n'est l'élève et l'employé de personne. Il ne suit pas les modes. Il n'aime pas les foules. Il ne supporte ni l'ennui ni l'étriquette. Peintre animalier, il a sorti les chiens du chenil et les chevaux de l'écurie pour chasser en dehors des territoires réservés. C'est ainsi que les meutes de vénerie ont pris place à table et au tribunal, engoncées les habits des chasseurs et des plaideurs, histoire de montrer aux bipèdes que les quadrupèdes ne sont pas plus bêtes que les originaux lorsqu'ils se hissent sur leurs pattes de derrière. Thierry Faure ne maltraite personne dans ses peintures allégoriques. Il joue et travaille malicieusement. « Je m'astreins à peindre toutes les positions imaginables des chiens, à placer les pattes dans les bonnes positions... Ces études constituent des préliminaires pour harmoniser les formes et les couleurs. C'est un exercice intense de retrouver la meilleure robe d'un chien sur différents papiers ». Pour ce faire, le peintre emprunte à ses souvenirs. Une odeur, des bruits, une forme dans un sous-bois... C'est parti pour une gouache ou une aquarelle. Au fil du temps, l'homme a épuré son style. Le coup de patte de Thierry Faure est désormais une sacrée griffe.



Élevé par une mère acceptée au concours d'entrée des Arts décoratifs et formée aux beaux-arts, Thierry Faure s'est « fait » le regard dès la prime jeunesse. La visite du musée du Louvre a ainsi fait partie des promenades familiales du week-end. Ce ne sont pourtant pas les œuvres les plus célèbres qui ont impressionné l'enfant. À la multitude des styles juxtaposés dans les musées, il a préféré un trait primitif : « J'ai toujours eu un crayon ou un pinceau à la main. Le dessin est l'une des rares matières où j'excellais à l'école. À la maison, c'était comme un besoin. Je ne dessinais que des chiens ou des chevaux à la manière des hommes des cavernes. La bête était une divinité que je célébrais à ma manière ».



Le cheval est la grande passion de Thierry Faure. « Un grand galop par vent froid, c'est quelque chose de fantastique. Vous n'êtes plus le même homme ». Cavalier de concours, instructeur, dresseur, veneur à l'occasion... Thierry Faure a naturellement peint les chevaux sur les hippodromes et dans les chasses à courre. Comme pour la compréhension de l'animal cherchée et trouvée à force de réflexion et de pratique équestre, la peinture de Thierry Faure s'est affinée après des années de labeur. Le geste est assuré. L'attitude est sans défaut. Pourtant la scène n'a rien d'une photographie statique. L'intelligence picturale de Thierry Faure est dans l'interprétation qu'il donne de l'animal et dans cet équilibre instable qui rend certaines scènes si vivantes. Car son grand talent est bel et bien dans la connaissance et l'exercice de la vitesse qui rend le mouvement si dynamique. Thierry Faure a dû naître un pinceau dans une main, une cravache dans l'autre main.



Thierry Faure ne travaille pas d'après photographies. Il ne veut surtout pas copier.  
 « La peinture ne vaut que parce que le peintre est un philtre » aime-t-il à répéter.  
 « À ses débuts, chacun a tendance à reproduire son environnement, à peindre sa femme, ses enfants, sa forêt, son paysage mais ce ne sont là que des moyens pour atteindre l'équilibre et l'harmonie. Petit à petit, on apprend à jouer avec les formes et les couleurs, on arrive à recréer quelque chose de nouveau avec les formes et une harmonie de couleurs ».  
 Peintre du clin d'oeil, il aime les situations inattendues et cocasses. Il peint ce qu'il voit de ses yeux, place ensuite à l'interprétation la plus libre et la plus féconde. La toile devient dès lors une fenêtre que Thierry Faure ouvre selon son humeur et celle du temps. Jeux de lumières et de couleurs, il invente des scènes surréalistes. Des chiens jouent aux cartes, des poules s'exercent à l'opéra... Thierry Faure se plaît à remettre chacun à sa place.  
 Il le fait avec intelligence et anachronisme.



## IL EXISTE UNE TÉLÉ OÙ C'EST TOUJOURS LA SAISON DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.



L'esprit de la chaîne Seasons est un parti-pris : réunir des amoureux de la pêche, de la chasse et de la nature autour de leur passion. Des programmes équilibrés saisonniers aujourd'hui tous abonnés. N'hésitez plus à partager un art de vivre sur une chaîne où les saisons de la pêche et de la chasse ne s'arrêtent jamais.

Pour connaître la liste des villes câblées qui diffusent Seasons, composez le **0 802 30 40 50** (2,19 €/min), informations et liste des distributeurs TV agréés CanalSatellite au **0 803 804 804** (1,49 €/min.)

**SUR LE CÂBLE ET CANALSATELLITE**

# SEASONS

LA CHAÎNE DE LA PÊCHE, DE LA CHASSE ET DE LA NATURE.





# Korthals, tout feu, tout poil

CLASSÉ PARMI LE 7<sup>E</sup> GROUPE DES CHIENS DE CHASSE D'ARRÊT CONTINENTAUX, LE GRIFFON D'ARRÊT À POIL DUR KORTHALS RÉUNIT LES QUALITÉS DES RACES BRITANNIQUES ET CONTINENTALES. FIN DE NEZ ET RAPIDE, IL S'ADAPTE À TOUS LES TERRAINS. ENCORE PEU UTILISÉ EN BRETAGNE, CE CHIEN DE CHASSE POLYVALENT EXCELLE TANT EN SOUS-BOIS QU'AU MARAIS OU DANS LES LANDES. IL EST PARTICULIÈREMENT PRISÉ POUR CHASSER DEVANT SOI.

Fidèle, tel est le premier mot qui vient à l'esprit d'Yvon Rousseau pour parler du griffon Korthals. « Il peut apparaître comme un peu pot de colle mais il est très attachant. Qui plus est, j'ai toujours préféré les femelles aux mâles car elles sont plus souples de caractère et plus affectueuses ». Effectivement, ce chien ne faillit pas à son heureuse réputation. Le griffon d'arrêt à poil dur Korthals n'a pourtant rien d'un chien de salon. C'est sur le terrain qu'il a acquis le respect de son maître. C'est à la chasse qu'il remplit ses bons et loyaux offices.

Sa rusticité apparente lui a immédiatement attiré la sympathie d'Yvon Rousseau formé à la chasse du lapin de garenne avant de se passionner pour la bécasse. Des griffons Fauve de Bretagne appartenant à son père, le chasseur de Lanester (Morbihan) est passé au griffon d'arrêt Korthals. « Je me suis toujours senti plus attiré par la plume que par le poil, explique-t-il. L'allure du Korthals en quête de chasse est le galop, il peut avoir un port de tête caractéristique, ce qu'on appelle un port de tête en marteau. J'ai toujours aimé cette gueule de griffon avec des sourcils, des moustaches et une barbe bien accusés ».

En 1972, Yvon Rousseau adopte Tommy, un jeune griffon à la



Le griffon d'arrêt à poil dur Korthals se place en troisième position parmi les chiens d'arrêt continentaux, après l'Épagneul Breton et le Braque allemand. Il est au 31<sup>e</sup> rang, toutes races de chiens confondues, pour le nombre de naissances : 1265 naissances et 548 confirmations en 1999.



Le Korthals chasse vite. Son allure de chasse n'est d'ailleurs pas le trot mais le galop. Cependant son dressage aisé permet au maître de maîtriser sa vitesse. Le Korthals suit son maître comme une ombre ou le précède à une portée de fusil... C'est toujours selon la volonté du chasseur.

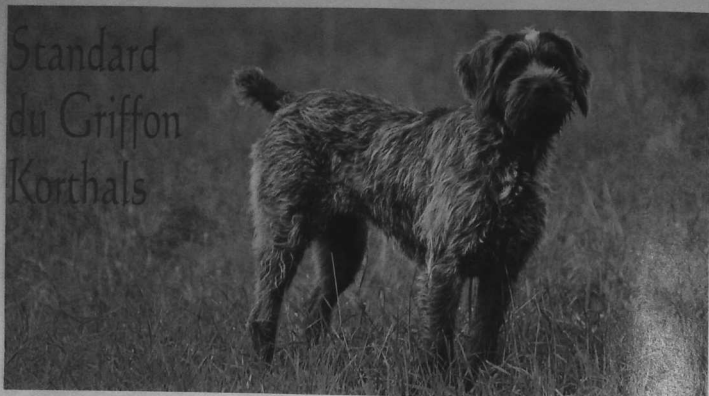
robe un peu trop sombre pour entrer dans le standard de la race. C'est néanmoins parti pour trois années de chasse heureuse en compagnie d'un leveur de gibier exceptionnel jusqu'à ce qu'une pyroplasmose fatale interrompe cette compréhension mutuelle. À la mort de Tommy, Yvon Rousseau n'hésite pas un seul instant. Il a goûté au Korthals et sa fidélité au griffon d'arrêt est acquise. Cette fois, c'est chez un élève de Messac, en Ille-et-Vilaine, qu'il va dénicher son partenaire à la chasse : Manou de Corbinière. Bingo pour Yvon Rousseau qui treize années durant va encore être un bécassier comblé. Cette chienne, trialer sur gibier tiré, est à l'origine de l'affixe de la Croix des Landes où nombre de Bretons utilisateurs de Korthals tirent l'origine de leurs chiens. Au pays des épagneuls, le chasseur de Lanester

défend un choix atypique, un choix à la fois passionné et raisonné. « J'aime bien les chiens broussailleurs. Le Korthals me convient bien là où j'ai l'habitude de chasser, surtout depuis que certains milieux jadis cultivés se ferment. Il possède toutes les qualités du chien d'arrêt, flair et rapidité, mais aussi de belles attitudes qui me remplissent d'admiration. C'est un fauve. Il coule littéralement, avec une tendresse à fléchir sur ses pattes ». On l'aura compris, Yvon Rousseau est amoureux de ce chien aux allures félines qui ne le cède en rien aux Epagneuls Bretons et aux Setters Anglais pour bloquer la mordorée dans les bois de Meslan. Une des filles de Manou, Unick de la Croix des Landes a été trialer à 18 mois sur bécasses. « Elle valait n'importe quel Britannique. Elle a commencé à chasser dès l'âge de trois mois avec

sa mère et a fait son premier arrêt à six mois sur bécasse » ! Aujourd'hui, Yvon Rousseau chasse avec sa quatrième génération de Korthals : Izel de la Croix des Landes qu'il a dû confier au dresseur et guide de chasse Yvon Juillard pendant les quatre années de son affectation à Tahiti. Quatre années qui l'ont amenées à découvrir les bécasses du Québec, de Bulgarie et d'Iran mais qui ne lui ont pas fait oublier celles des rives de l'Ellé. Les biotopes et les climats plus rudes que la Bretagne tempérée n'effraient pas ces chasseurs nés. « Ce ne sont pas des chiens de plaine. Ils sont davantage utilisés dans des terrains difficiles. Leur rusticité, leur résistance et leur intelligence leur permettent d'ailleurs de bien chasser un peu partout et plusieurs jours d'affilée ». L'accord parfait entre l'homme et son compagnon de chasse !



« Les Korthals ne sont pas des machines à chasser. Leur souplesse de caractère facilite le dressage. Je n'ai jamais eu besoin de collier de dressage, ils possèdent naturellement l'instinct de chasser en bonne intelligence avec l'homme ».



Yvon Rousseau,  
5 rue Graindorge  
56600 Lanester  
Tél. 0297760068  
affixe de La Croix  
des Landes.

Yvon Rousseau  
est expert confirmateur  
de la race.  
Club français du griffon  
d'arrêt à poil dur  
Korthals :  
délégation régionale,  
Georges Carel  
31 rue Saint-Michel  
BP 52  
44350 Guérande cedex.



Le standard du Griffon à poil dur Korthals a été fixé en 1887 et confirmé par le club le 6 mai 1964. Cette longévité du standard fait de ce chien d'arrêt continental une exception dans la gent canine. Le Griffon d'arrêt à poil dur Korthals vient en tête des variétés griffonnes. Il figure parmi les types qui se sont les mieux conservés depuis un siècle.

Ce chien n'est jamais passé de mode, ce qui assure une constance rare dans l'élevage de la race. Pourtant, le Griffon d'arrêt à poil dur Korthals est une race de création récente puisqu'elle date du milieu du dix-neuvième siècle. Elle doit son origine à une sélection de plusieurs races continentales : Bergers, Braques, Barbers, Epagneuls et Griffons des marais. Son nom lui a été donné par Edward Karel Korthals, chasseur hollandais qui fut le maître du chenil du prince de Solins-Braunfelds à la fin du dix-neuvième siècle.

**Aspect général :** Chien vigoureux, rustique, de taille moyenne, plus long que haut, le crâne n'est pas trop large, le museau est

long et carré. Les yeux sont surmontés mais pas recouverts par des sourcils broussailleux, les moustaches et barbe bien développées lui confèrent une expression caractéristique et expriment fermeté et assurance.

**Allure :** Laisée à l'appréciation des juges de travail, elle est dansante au pas, fêlée au trot et au galop ; position semi-plaquée au sol durant l'arrêt.

**Tête :** Grande, longue à poil rude, touffu, mais pas trop long, avec moustache et sourcils bien accusés

**Région crânienne :** crâne pas trop large. Stop : cassure pas trop prononcée.

**Truffe :** Toujours brune.

**Museau :** Long et carré, chanfrein légèrement busqué.

**Yeux :** Grands, ronds, surmontés mais pas recouverts par les sourcils, d'expression très intelligente, d'un jaune foncé ou bruns.

**Oreilles :** De moyenne grandeur, non papillotées, appliquées à plat, implantées sur la ligne de l'oeil, le poil court qui les recouvre est plus ou moins mélangé de poils plus longs.

**Cou :** moyennement long, dépourvu de fanon.

**Corps :** De longueur nettement supérieure à la hau-

teur au garrot, dos vigoureux, rein bien développé, poitrine haute, pas trop large, côtes légèrement bombées.

**Queue :** Portée horizontalement ou la pointe légèrement relevée, couverte de poil touffu mais sans panache, elle doit être écourtée généralement d'un tiers ou d'un quart. Si elle n'était pas écourtée elle serait portée avec l'extrémité légèrement relevée.

**Membres antérieurs :** Droits, vigoureux, à poil touffu.

**Épaules :** Bien attachées, plutôt longues, très obliques.

**Membres postérieurs :** A poil touffu, cuisses longues et bien musclées, jarrets bien coulés, pas droits.

**Pieds :** Ronds, solides, les doigts bien serrés et cambrés.

**Poil :** Dur et grossier, rappelant au toucher la soie du sanglier, jamais bouclé ou laineux.

**Robe :** De préférence gris acier avec taches marron ou uniformément marron, fréquemment marron rubican ou rouan. Sont également admises les robes blanc et marron, blanc et orange.

**Taille :** 55 à 60 cm pour les mâles, 50 à 55 cm pour les femelles.

Chronique

## Le chien aboie, le maître se lasse

UN CHIEN QUI ABOIE À LONGUEUR DE JOURNÉE, UN CHIEN QUI ABOIE POUR UN OUI OU POUR UN NON... CELA S'ENTEND ET CELA SE CORRIGE. L'ORIGINE DE CET ABOIEMENT EST SOUVENT DUE À UN DÉFAUT DE COMPORTEMENT DU MAÎTRE. COMPRENDRE POURQUOI UN CHIEN ABOIE EST À LA BASE DU DRESSAGE. LE DOCTEUR LE BERRE-TRANCART DONNE QUELQUES CONSEILS À DES MAÎTRES DÉPASSÉS PAR LES ÉVÉNEMENTS POUR RAMENER LA TRANQUILLITÉ DANS LE VOISINAGE DES CHIENS FORTS EN GUEULE !

L'aboiement est le propre du chien. Il est particulièrement développé chez le chien de chasse, notamment les chiens courants. Il est d'ailleurs directement attaché au type de chasse auquel une race peut être adaptée. Il est ainsi modulable en fonction de l'espèce chassée, du profil du terrain, de la distance de la proie et de la place du chien au sein de la meute.

En dehors du contexte cynétique, l'aboiement doit demeurer un mode d'expression relativement rare. Malheureusement, combien n'y a-t-il pas de plaintifs à l'encontre de leur voisin qui ne sait comment faire taire son chien, lequel aboie à longueur de journée quand ce n'est pas la nuit!

Qu'est-ce qui peut amener un chien à aboyer pour un oui ou pour un non? Comment y remédier? L'aboiement est proportionnel au degré d'excitation du chien. Il existe, par nature, des animaux relativement taciturnes, peu enclins à l'excitation, tels que les lévriers ou les races de chiens nordiques. Des différences de comportement sont nettement perceptibles chez le chiot dès les premières semaines, différences liées à l'environnement, si la mère ou d'autres chiens aboient trop facilement. Ces différences peuvent être aussi liées au support génétique de la race, de la lignée ou de l'individu.

Quoi qu'il en soit, le chiot est enclin à aboyer, sans trop de discernement, après tout ce qui l'inquiète peu ou prou : une plume qui vole, une chenille qui rampe, un chat qui passe ou le fait que vous preniez une position qu'il ne comprend pas. Normalement, dans chacune de ces situations où le chiot n'est pas directement concerné, l'aboiement s'estompera au fil du temps. Le bât blesse lorsqu'un élément étranger à la situation modifie le cours normal des choses, en particulier lorsque l'homme, maladroitement et parfois contre sa volonté, par un regard, une parole ou un geste, renforce le comportement d'aboiement.

Exemple : l'aspirateur. A priori, cet appareil n'intéresse en rien votre chien. Vous le mettez en marche. Votre chien, inquiet, aboie. Vous tentez par la caresse, la parole, le regard de l'apaiser... « N'aie pas peur, viens là, ce n'est rien... »

Malheureusement cette manœuvre risque d'échouer. Votre chien, apeuré, ne se



laisse pas prendre et aboie de plus belle en tournant autour de vous et de l'aspirateur. Dans ce cas précis, vous avez involontairement renforcé l'aboiement et, face à la même situation, votre chien reproduira le même comportement. Pourquoi? parce que votre intervention a été perçue par votre chien comme étant une manifestation d'inquiétude de votre part. Cette inquiétude ne fait que le renforcer dans son sentiment d'insécurité vis-à-vis de l'aspirateur. Mais alors que faut-il faire? D'abord il faut faire comprendre au chien que l'aspirateur ce n'est pas son affaire. À partir du moment où vous décidez de passer l'aspirateur, c'est lui qui doit retenir toute votre attention et non votre chien. Vous êtes tellement absorbé par votre aspirateur que plus rien d'autre ne doit exister en dehors de lui. Vous formez un couple tel avec votre aspirateur que votre chien n'y trouvera plus sa place et que,

s'il vous plaît de parler en terme de hiérarchie... alors, à cet instant, votre chien est hiérarchiquement inférieur à l'aspirateur. Si votre chien tente même de rentrer en compétition avec l'aspirateur en approchant, vous pouvez garder un périmètre autour de lui et en interdisant l'accès à votre chien... Et ceci en gardant les yeux rivés sur votre appareil! Votre chien n'aura plus d'autre solution que de se tenir à distance, calmement, en essayant d'attraper votre regard (que vous ne lui accorderez toujours pas) pour savoir ce qu'il doit faire.

Dans un deuxième temps, vous pouvez contrôler votre chien par les mots, les gestes, dans la mesure où vous aurez acquis un certain savoir-faire, ce dont il faut d'ailleurs être certain auparavant. Quels sont les problèmes soulevés par l'aboiement? Ils sont principalement de deux ordres : le chien qui aboie après tout ce qui bouge et le chien qui aboie en l'absence de ses maîtres.

Le chien qui aboie après tout ce qui bouge : ça peut être dans le jardin, la maison, la rue, à l'approche ou dans le chenil. Le chien peut ne pas réagir de la même façon en fonction de la place qu'il occupe. Un chien en liberté peut aussi être complètement indifférent à tout ce qui l'entoure. Mais le seul fait de lui passer la laisse ou de le faire monter dans une automobile suffit à le rendre féroce-ment vigilant. Ceci signifie que le maître, la laisse, la voiture peuvent être des facteurs souvent involontaires de

conditionnement et qu'ils ont valeur de signaux d'alarme à l'origine de l'excitation et de l'hypervigilance du chien. Ce conditionnement se forge petit à petit. Il peut être associé à des ordres trop cassants du maître, des manœuvres nerveuses et mal contrôlées, des regards tendus... Et allez donc savoir quoi d'autre, en fonction de chaque cas particulier.

Finalement, lorsque vous avez élevé la voix pour dire à votre chien « tais-toi! », au mieux vous aboyez avec lui, au pire vous lui contestez le droit de s'occuper de ce qui se passe en rentrant en conflit avec lui... ce qui n'est pas le but recherché!

Tout l'art du dressage réside finalement à reprendre le contrôle de la situation en douceur, tel qu'un chien peut le faire en barrant la route d'un autre chien, tous muscles raidis mais silencieux, baine éventuellement relevée pour dégager les crocs, jusqu'à ce que l'autre ayant pris la posture de soumission, tout le monde finisse par se détendre.

Si le chien en laisse aboie après tout ce qui bouge, il faudra contrôler les prémisses de l'excitation qui prépare sa sortie : est-ce le fait de passer la laisse, de sortir vos chaussures du placard ou d'ouvrir la porte? C'est à cette étape initiale que vous devez contrôler votre chien. Comment savoir si vous y êtes parvenu? en sentant que votre chien, calme, essaie de vous regarder pour savoir ce qu'il doit faire. Ensuite vous surveillez d'avantage ce qui se passe devant vous. Car aux yeux de votre chien vous délimitez du regard ce qui vous intéresse!

De la même façon, si le fait de fermer la porte de votre voiture ou de votre chenil déclenche l'aboiement, c'est à ce moment précis qu'il faudra contrôler votre chien.



Ne cherchez jamais la difficulté. Commencez si possible dans des endroits ou à des moments moins stimulants, lorsqu'il y a peu de passage et peu de bruit.

Enfin, n'hésitez pas à vous faire aider. À ce titre les exercices en club d'éducation canine sont intéressants. Plus ou moins rapidement, le maître acquiert les gestes et les mots de base pour canaliser son élève. Une réserve cependant : il faut préparer la sortie du club. Il faut mettre en application le contrôle de base dans des situations progressivement plus complexes, lesquelles vont surtout correspondre à votre quotidien. Il faut aussi veiller à ce que le chien reste à l'écoute de ce qu'on lui dit à chaque situation nouvelle. Si on ne franchit pas les étapes intermédiaires entre l'enceinte du club canin et les besoins de tous les jours, on se retrouve avec deux couples maître-chien : un couple club « intra-muros » et un couple hors club où tout redevient anarchique.

Le chien qui aboie en l'absence de ses maîtres sera abordé selon les mêmes principes : dé-ritualiser le comportement indésirable en ne le renforçant plus et, si possible, en le contrôlant. De plus, le chien doit trouver sa

place hors de la vue de ses maîtres. Autrement dit, il ne doit pas être dépendant de leur présence.

Deux choses essentielles sont à la base de ce comportement :

- la communication chien-maître par l'aboiement.
- l'attachement excessif du chien à son maître.

L'inhibition de la communication par l'aboiement doit se faire le plus tôt possible, dès le plus jeune âge. Si donc vous êtes occupés à faire quoique ce soit et que le chien aboie après vous d'impatience, ne réagissez pas. Continuez tranquillement de vaquer à vos occupations. Votre chiot n'aura d'autre possibilité que de se calmer. Généralement il finira par s'allonger de lui-même, voire même par s'assoupir.

À l'inverse, si vous répondez à ses manifestations vocales, tout en renforçant ce comportement, vous le faites participer à vos activités qui, a priori, ne le concernent pas forcément.

Si, par exemple, vous vous occupez de lui lorsque vous accueillez quelqu'un, vous le faites participer à l'accueil. Vous avez tout intérêt à agir avec votre hôte comme tout à l'heure avec l'aspirateur (tout du moins aux yeux de votre chiot)!

L'aboiement du chiot pendant votre absence naît donc de cette incitation tacite à aboyer pour participer à tout ce que vous faites.

De plus, le fait de le congratuler à votre retour, dès que vous ouvrez la porte, le renforce dans son sentiment que ses aboiements vous font rentrer!

La correction de ce trouble passera par l'ignorance de l'animal : vous devez être plus occupé par ce que vous êtes en train de faire que par votre chien. Le « principe de l'aspirateur » demeure valable pour tout ce que vous entreprenez et qui ne concerne pas votre chien.

D'autre part, lorsque le chien aboie, feignez l'indifférence. Si vous êtes obligé d'intervenir, intéressez-vous d'avantage à ce qui a pu motiver l'aboiement qu'à votre chien. Vous essaieriez alors de le tenir quelque peu à distance. Enfin, dans des situations que savez être susceptibles de déclencher l'aboiement, vous apprendrez à contrôler votre chien dès ses premiers signes d'intérêt. Concernant votre absence, vous tenterez de lui faire comprendre qu'il n'a pas à vous suivre, tout en laissant la porte grande ouverte. Il devra finalement se calmer, assis, ou mieux allongé, la queue immobile, le corps détendu, le regard apaisé et la respiration discrète.

Je n'ai pas relaté ici l'usage des colliers spécifiques et encore moins le recours à des médicaments qui ne trouvent leur place que dans des cas très particuliers. Le collier ou le médicament ne saurait se substituer à une bonne compréhension du sens de l'aboiement. Il s'agit de comprendre son chien pour lui apporter l'apaisement que tout maître a le devoir de lui assurer.

Docteur vétérinaire  
Eric Le Berre-Trancart

## Réglementation

# Attention à l'opposition de conscience

LA NOUVELLE LOI SUR LA CHASSE A PRIS EN COMPTE LES OBSERVATIONS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME. ELLE PRÉVOIT AINSI UN NOUVEAU DROIT D'OPPOSITION À LA CHASSE : L'OPPOSITION DE CONSCIENCE PEUT ÊTRE SOLICITÉE PAR UN PROPRIÉTAIRE SOUHAITANT RETIRER SES TERRAINS DU TERRITOIRE DE L'ACCA



La récente reconnaissance de l'opposition de conscience à la chasse peut être reconnue à un propriétaire qui, au nom de convictions personnelles opposées à la pratique de la chasse, interdit, y compris pour lui-même, l'exercice de la chasse sur ses biens.

Ce droit concerne les propriétaires individuels mais aussi l'unanimité des copropriétaires indivis et les responsables mandetés des personnes morales lorsque celles-ci sont les propriétaires.

Les conditions de recevabilité des oppositions de conscience à la chasse sont les suivantes :  
- le propriétaire doit faire état de ses convictions personnelles opposées à la chasse. Si le propriétaire est détenteur du permis de chasser au moment de sa déclaration d'opposition à la chasse, la validité de son permis ne pourra plus lui être accordée (Article L 423-24).

- l'opposition doit porter sur l'ensemble des terrains appartenant au propriétaire. Le législateur considère que l'opposition de conscience concerne en effet l'ensemble des propriétés sur le territoire de l'ACCA ou de l'AICA.



L'opposition peut être notifiée dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 2000. Elle prend effet six mois après notification au préfet. Après le 26 juillet 2001, les oppositions n'interviendront, avec un préavis de six mois, qu'à la fin de la période de six ans en cours, puis selon la nouvelle période de cinq ans. En contrepartie de son opposition de conscience à la chasse, le propriétaire a un certain nombre d'obligations :

- Il ne peut pas chasser sur son territoire ni sur le territoire d'autrui. Cette interdiction concerne tous les modes de chasse.

- Aucune personne ne pourra chasser sur son territoire. Toutefois, dans l'hypothèse où ses terres font l'objet d'un bail

soumis au statut de fermage, cette interdiction ne s'applique pas au fermier. Le titulaire du bail de fermage devra respecter les mêmes restrictions aux autres chasseurs locaux et aux autres territoires voisins; il ne sera plus membre de droit de l'ACCA.

Les autres obligations qui s'imposent à l'opposant de conscience à la chasse sont communes à tous les autres types d'opposition :

- Afin d'éviter une surpopulation des espèces sur les propriétés interdites à la chasse, le préfet peut ordonner après avis du directeur de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, des battues de destruction (article 427-6).  
- Lorsque les terrains changent de propriétaire,

le nouveau propriétaire peut maintenir l'opposition à la chasse en raison de ses convictions personnelles dans un délai de six mois à compter du changement de propriétaire. Faut-il du respect de ce délai, les terrains sont automatiquement réintégrés au territoire de l'ACCA ou de l'AICA.

- Le propriétaire ayant formé opposition à la chasse est tenu d'assurer la garderie de son terrain, d'y procéder à la destruction des nuisibles et de signaler par des pancartes l'interdiction d'y chasser. Le propriétaire doit aussi procéder ou faire procéder à la régulation des espèces, présentes sur son fonds, qui causent des dégâts. A défaut, il est tenu comme responsable des dégâts. La Fédération départementale des chasseurs peut se retourner contre le propriétaire pour se faire rembourser les dégâts qu'elle aurait indemnisés si ces dégâts sont dus aux espèces provenant du fonds de l'opposant.

Pour en savoir plus : la nouvelle réglementation de la chasse française : à propos de la loi n°2000-698 du 26 juillet 2000 relative à la chasse, Pierre Astié, Revue de droit rural, octobre 2000.

## ACTUALITÉ CYNÉGÉTIQUE

### CONSEIL RÉGIONAL DE LA CHASSE

Nouvelle loi chasse, sécurité, protection des zones humides... les sujets d'actualité ne manquent pas pour les présidents des fédérations départementales des chasseurs réunis à Saint Nicolas du terre, dans le Morbihan, pour la conférence de presse régionale qui précède chaque année l'ouverture de la chasse. Guy Bonnefous, président du Morbihan, a défendu un aspect méconnu de la chasse qui est, selon lui, « une belle approche de la faune et de la flore, une manière sportive et naturaliste de découvrir le monde ». Jean-Paul Boidot, vice-président du Finistère est



quant à lui revenu sur les études scientifiques consacrées à la bécasse des bois, études sur les facteurs biologiques et physiologiques déclenchant la migration dont les résultats attestent que l'oiseau ne peut être considéré comme migratoire avant le printemps en Bretagne, n° 18, printemps 2000). Jean-Louis Pilard, président de la fédération d'Ille-et-Vilaine et du Conseil Régional de la Chasse, a quant à lui consacré l'essentiel de son intervention à la nouvelle loi et à ses conséquences sur l'organisation de la chasse, les temps de chasse, la gestion du gibier, les dispositions administratives et pénales... Il a ainsi regretté que cette loi ait été le cadre d'enjeux politiques étrangers à la chasse. « Il n'y a pas eu de véritable débat à l'assemblée nationale. Nous attendions du législateur davantage de confiance, davantage de moyens alors que nous n'avons constaté que méfiance et récolte qu'une mise sous tutelle des fédérations », a-t-il déclaré. Enfin Yvon Méhauté, prési-

dent des Côtes d'Armor a quant à lui fait le point sur les accidents à la chasse. Il a souhaité dépassionner cette question qui chaque année suscite une polémique dans les médias. Avec une quarantaine d'accidents mortels recensés bon an mal an pendant la saison de chasse, il assure que ce sport n'est pas plus ni moins dangereux que d'autres loisirs comme le ski, le cyclotourisme ou la natation. « Mais nous ne ferons jamais assez pour diminuer ce chiffre car un seul mort à la chasse serait encore un mort de trop. Notre devoir est de sensibiliser nos adhérents, de répéter inlassablement les consignes de sécurité ». C'est dans ce cadre qu'une formation des responsables de chasse sera organisée par les fédérations bretonnes.

### OUVERTURE DE LA CHASSE

À l'occasion de l'ouverture générale de la chasse, les représentants des Fédérations départementales des chasseurs des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ont fait le point sur la situation du gibier en

même connu une année supérieure à la moyenne.

- **SANGLIER** : les populations de sangliers sont en hausse dans les quatre départements bretons. Localement, elles peuvent poser des problèmes de dégâts que les chasseurs assument financièrement. L'Ille-et-Vilaine a inauguré cette année un plan de chasse spécifique pour cette espèce. Ce programme de gestion permettra de rassurer les agriculteurs et les chasseurs soucieux de la pérennité de l'espèce dans ce département.

- **PERDRIX GRISE** : comme par les années passées, la situation de la perdrix grise est très médiocre en Bretagne.

Les populations naturelles sont faibles et malgré les efforts de gestion des chasseurs, les transformations agricoles de la Bretagne ont quasiment condamné cette

espèce. - **PERDRIX ROUGE** : la situation de la perdrix rouge n'est pas plus enviable que celle de la perdrix grise. Confrontés à un environnement peu favorable pour l'espèce, les efforts de gestion des chasseurs ne sont que rarement récompensés.

- **FAISAN** : là où des populations naturelles existent (Morbihan et Côtes d'Armor) l'année est normale. Comme pour les perdrix grise et rouge, l'environnement n'est pas toujours très favorable au faisan naturel. Cependant, les fédérations départementales des chasseurs ont entrepris de développer un nouveau concept pour pérenniser l'espèce : la volière anglaise. Des expérimentations ont lieu dans les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

- **CHEVREUIL** : globalement le chevreuil se porte toujours aussi bien en Bretagne. L'augmentation des attributions au plan de chasse le prouve.

- **CERF** : présent dans seulement trois départements bretons (Morbihan, Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor), le cerf a vu encore son effectif croître. L'Ille-et-Vilaine a

même connu une année supérieure à la moyenne.

- **SANGLIER** : les populations de sangliers sont en hausse dans les quatre départements bretons. Localement, elles peuvent poser des problèmes de dégâts que les chasseurs assument financièrement. L'Ille-et-Vilaine a inauguré cette année un plan de chasse spécifique pour cette espèce. Ce programme de gestion permettra de rassurer les agriculteurs et les chasseurs soucieux de la pérennité de l'espèce dans ce département.

- **PERDRIX GRISE** : comme par les années passées, la situation de la perdrix grise est très médiocre en Bretagne.

Les populations naturelles sont faibles et malgré les efforts de gestion des chasseurs, les transformations agricoles de la Bretagne ont quasiment condamné cette

espèce. - **PERDRIX ROUGE** : la situation de la perdrix rouge n'est pas plus enviable que celle de la perdrix grise. Confrontés à un environnement peu favorable pour l'espèce, les efforts de gestion des chasseurs ne sont que rarement récompensés.

- **FAISAN** : là où des populations naturelles existent (Morbihan et Côtes d'Armor) l'année est normale. Comme pour les perdrix grise et rouge, l'environnement n'est pas toujours très favorable au faisan naturel. Cependant, les fédérations départementales des chasseurs ont entrepris de développer un nouveau concept pour pérenniser l'espèce : la volière anglaise. Des expérimentations ont lieu dans les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

- **CHEVREUIL** : globalement le chevreuil se porte toujours aussi bien en Bretagne. L'augmentation des attributions au plan de chasse le prouve.

- **CERF** : présent dans seulement trois départements bretons (Morbihan, Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor), le cerf a vu encore son effectif croître. L'Ille-et-Vilaine a

	Cerf	Chevreuil	Daim
Côtes d'Armor	134 (128 en 1999)	2086 (1971 en 1999)	21 (0 en 1999)
Finistère	3923 (3765 en 1999)	2294 (2045 en 1999)	2 (10 en 1999)
Ille-et-Vilaine	45 (32 en 1999)	2200 (1881 en 1999)	1 (0 en 1999)
Morbihan	118 (131 en 1999)	2200 (1881 en 1999)	1 (0 en 1999)

Tableau de chasse pour la saison 2000-2001

### PERMIS DE CHASSER



L'examen du permis de chasser a rassemblé 1191 candidats en Bretagne lors des trois sessions organisées en 2000. En voici les résultats : Côtes d'Armor : 245 inscrits, 183 candidats reçus (taux de réussite : 74,69 %). Finistère : 264 inscrits, 215 candidats reçus (taux de réussite : 81,44 %). Ille-et-Vilaine : 376 inscrits, 283 candidats reçus (taux de réussite : 75,27 %). Morbihan : 306 inscrits, 233 candidats reçus (taux de réussite : 76,14 %).

### ACTION SÉCURITÉ

Afin d'assurer la formation continue des responsables de chasse, le Conseil régional de la chasse de Bretagne a conçu et réalisé un diaporama et un céderom consacrés à la sécurité. Ces deux outils de formation présentent les obligations et les mesures de sécurité que doivent prendre les présidents de société de chasse pour organiser des battues. Les efforts de gestion

des chasseurs ont fait exploser les populations de gros gibier en Bretagne, ce qui se traduit par le développement de la chasse en battue. Ce mode de chasse génère des risques supplémentaires car il ne fait pas partie des habitudes de chasse des Bretons. « La chasse du gros gibier doit être encadrée par des règles de sécurité plus strictes », souligne Yvon Méhauté, président de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor. Conçu avec l'aide de Me Francis Poirier, avocat d'Ille-et-Vilaine spécialisé dans le droit de chasse, le céderom et le diaporama expliquent les risques encourus en cas de négligences. Ils rappellent à bon escient les responsabilités civiles et pénales des organisateurs de chasse. « La sécurité à la chasse est un thème important pour les responsables bretons. Un seul accident est un accident de trop. Tout doit être mis en œuvre pour assurer la collectivité que la chasse n'est pas un sport plus dangereux que les autres. Bien que la chasse se pratique avec un fusil, il convient de faire en sorte que son utilisateur s'en serve avec une maîtrise absolue ». En guise de réflexion, le bilan de la saison de chasse 1999-2000 est le suivant : 240 accidents (80 légers, 120 graves, 40 mortels). L'enquête réalisée par l'ONC conclut que dans 43 % des accidents, les consignes de sécurité n'avaient pas été données. Plus de 50 % des accidents résultent de tirs directs sur la

**LE CHIEN FUTE** les meilleurs produits aux meilleurs prix

**Dressage - Rappel**  
Facilite le rappel, corrige les fonctions (sauter-tirer-aboyer).  
9 modèles à partir de 950 Frs

**Clôtures anti-fugue**  
Pour chiens et chats.  
11 modèles à partir de 1550 Frs

**Anti-aboiement**  
Pour votre tranquillité et celle de vos voisins...  
3 modèles à partir de 495 Frs

**Collier de repérage**  
La solution idéale pour repérer en permanence la position de votre chien. Repérage sous terre (pour furet et chien) et bip sonore pour bécassier.  
2 modèles à 850 Frs

(Tous nos appareils sont électroniques)

Tous nos prix sont donnés TTC franco de port  
NOS APPAREILS SONT GARANTIS 1 AN ET SANS DANGER POUR LES ANIMAUX  
Je désire recevoir une documentation avec tarifs

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL : \_\_\_\_\_  
 TEL : \_\_\_\_\_

CHIEN FUTE B.P. 51 92999 La Defense cedex - Fax : 01 46 98 11 12 **N° Indigo 0 803 05 07 09**



victime, 7 % survient suite à une chute, 20 % en manipulant des armes et 20 % par ricochet. Enfin 30 % des victimes sont des traqueurs blessés par des tirs pendant la traque. La proportion d'accidents survenant pendant la chasse au grand gibier est à peine supérieure à celle du petit gibier (54 et 46 %) de même que celle mettant en cause des tirs à balle (45 % dont 24 % fusil et 21 % carabine) et à plomb (53 %). 14 % des victimes sont des non chasseurs et la moitié des accidents survient au domicile lors de manipulation d'armes!

Renseignements : Conseil régional de la chasse, 6 rue André Meynier 35000 Rennes, Tél. 0299333291.

#### LOCTUDY CONGRÈS DU CNB

Un événement qui fera date dans les annales mobilisé déjà la section finistérienne du CNB et sa nouvelle présidente, Mme Joëlle Goëttel. Le département de Finistère s'apprete en effet à accueillir le congrès national de l'association qui fêtera son cinquantième anniversaire les 8, 9 et 10 juin 2001 à Loctudy.

Tous les bécassiers et sympathisants qui souhaitent peuvent prendre contact avec Mme Goëttel, 2 route de Rumengol, 29460 Hanvec. Dans cette même commune, une réunion du CNB est prévue le samedi 16 décembre, à 20 heures, à la salle polyvalente.

#### JACHÈRE FAUNE SAUVAGE

Il y a eu plus de 27000 hectares de jachère « environnement faune sauvage » en 2000 soit 7385 contrats signés entre les agriculteurs et les chasseurs pour privilégier cette jachère intelligente au gel des terres en France. Ce chiffre est en



augmentation de 30 % par rapport à l'année 1999. Cet attrait pour la jachère « environnement faune sauvage » s'expliquerait par la mise en place des premiers contrats territoriaux d'exploitation. Le Centre avec 7949 hectares et la Picardie avec 4451 hectares sont les premières régions en nombre et en surface de jachères « environnement faune sauvage ».

#### FAUNE SAUVAGE



L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a transformé son bulletin mensuel en un magazine de 44 pages entièrement intitulé « Faune Sauvage ». L'abonnement à cette revue spécialisée est de 330 francs par an. Selon Gérard Tendron, directeur de l'ONCFS, cette revue est « le support de la vulgarisation technique, juridique et administrative de l'Office

national de la chasse et de la faune sauvage dont les missions ont été élargies par la loi du 26 juillet 2000... » Au sommaire de ce premier numéro : le lapin de garenne survie et repeuplements; le lapin de garenne résistance à la myxomatose et à la VHD, l'hivernage de la bernache cravant en France, comment réduire les collisions avec les grands ongulés?

Renseignements et rédaction : Faune Sauvage, ONCFS, Saint-Benoist, 78610 Auffargis, E-mail : bullmen@onc.govs.fr, Tél. 0130466000.

#### JOURS DE CHASSE CHASSE SAUVAGE

Deux autres nouvelles revues cynégétiques sont venues enrichir les kiosques cet automne. Il s'agit de « Jours de Chasse », un luxueux magazine trimestriel vendu 35 francs le numéro et de « Chasse sauvage » un magazine de 72 pages vendu 35 francs/n° consacré aux chasses traditionnelles dans le monde entier.

Renseignements : - Jours de Chasse, service abonnement Tél. 0803840200 - Chasse sauvage, service abonnement Tél. 0562474100.

#### L'OMPO ET LA BÉCASSINE

L'OMPO, Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental, a publié les actes du séminaire international consacré en mars 2000 aux bécassines. Outre les expériences menées dans le nord de l'Europe, notamment les pays baltes, il faut retenir de cette publication le compte rendu de 20 ans de recherche menée par Michel Devort, le grand spécialiste français de ces oiseaux menacés par la diminution des zones humides en Europe. Renseignements : OMPO, 5 avenue des Chasseurs, 75017 Paris, Tél. 0144010510.



#### UNION NATIONALE

L'Union nationale des Fédérations départementales des chasseurs est désormais connectée au réseau internet. L'adresse du courrier électronique de l'Union nationale des Fédérations est la suivante : contact@unfdc.com

Rappelons que les fédérations départementales des chasseurs de Bretagne sont également connectées à internet. Les adresses des courriers électroniques sont les suivantes :

- fdc.22@wanadoo.fr  
- fdc.35@wanadoo.fr  
- fdc.56@wanadoo.fr

Enfin la revue Chasser en Bretagne et les Fédérations départementales des chasseurs ont leur propre site depuis l'été 1999. Il est fréquenté chaque mois par plus de 90000 internautes :  
www.chasser-en-bretagne.com  
www.bretagne-naturelle.com  
Email : redaction@chasser-en-bretagne.com

#### ANIWA.COM

Un nouveau site internet a été lancé pendant l'été 2000. www.anima.com sous tiré « la vraie nature des animaux » est consacré aux animaux de compagnie, notamment les chiens de chasse. Présenté comme une « encyclopédie vivante ».

Renseignements : www.anima.com, 10 rue du Colisée, 75008 Paris.

## ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE

### PLÉRIN

MAISON DE LA CHASSE. Il y avait foule samedi 23 septembre, la veille de l'ouverture générale de la chasse, à Plérin pour l'inauguration du nouveau siège de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor. Yvon Méhaut, président de la Fédération départementale, a accueilli les représentants des sociétés de chasse et des associations spécialisées du département ainsi que les différents partenaires du monde de la chasse, tant les élus que les représentants des administrations départementales et nationales. En présence des deux anciens présidents de la Fédération, Paul Le Garzic président d'honneur et François Le Louarn, Yvon Méhaut a réaffirmé l'importance de la chasse dans l'environnement et le rôle irremplaçable des chasseurs dans la gestion des espaces et des espèces. À la veille de l'ouverture de la chasse, Yvon Méhaut a déploré les orientations de la nouvelle loi chasse qualifiée de « recul majeur dans la défense des intérêts cynégétiques ». « Sur les dates d'ouverture et de fermeture, c'est le retour au harcèlement judiciaire. Puisque ce n'est plus la loi mais un décret du Ministre de l'Environnement, tous les opposants à la chasse qui vont pouvoir reprendre leur attaques en saisissant les tribunaux administratifs et le



### LA HUNAUDAÏE

LES CHEMINS DE LA FORÊT. Après l'organisation d'une fête de la forêt à Beffou en 1997, le Conseil général des Côtes d'Armor poursuit sa promotion de la forêt. C'est à la Hunaudaye que tous les acteurs et les animateurs de la filière forestière (Onf, DDAF, Centre régional de la propriété forestière, Abibois, etc.), ce sont donné rendez-vous du 4 au 8 octobre 2000. La Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor était naturellement représentée à cette manifestation où le public est venu en nombre malgré une météoologie bien pénible. La Fédération a profité de cette occasion pour rencontrer ses adhérents sur son stand où étaient aussi représentés les grandes associations cynégétiques départementales. Figurait en bonne place sur le stand de la fédération, le cédtrom Argos réalisé par Chasser-en-Bretagne pour le compte du Conseil Régional de la Chasse et diffusé gratuitement dans toutes les écoles primaires et les collèges de la région en début d'année 2000. Les enfants et leurs parents ont ainsi pu pianoter sur les ordinateurs mis à leur disposition par les chasseurs costarmoricains pour se promener virtuellement dans la forêt bretonne. Cette fête de La Hunaudaye a permis à tout un chacun de mieux appréhender les problèmes de la forêt et notamment la gestion de la faune sauvage qui doit à la fois tenir compte des impératifs économiques des sylviculteurs et des nouveaux loisirs verts.

Conseil d'État pour revendiquer des périodes de chasse encore plus courtes sous prétexte de se mettre en conformité avec les directives européennes qui elles, rappellent, ne fixent toujours aucune date. Sur l'interdiction de

chasser à tir le mercredi, reconnaissez que la méthode est plus que douteuse puisqu'elle consiste à montrer du doigt les chasseurs comme étant des gens extrêmement dangereux pour les enfants. Troisième point qui confirme

le recul de la chasse : la mainmise de la puissance publique sur nos finances mais cela concerne surtout l'utilisation par l'office national de la chasse et de la faune sauvage d'une partie de l'argent des chasseurs pour des missions qui ne sont pas d'intérêt cynégétique ». Le président Méhaut a également annoncé à Plérin toute une série de réunions avec les chasseurs du département. Ces réunions qualifiées d'états généraux de la chasse sont destinées à définir la nouvelle politique fédérale qui sera proposée à l'assemblée générale de mai 2001.

### FÉDÉRATION

SERVICES FÉDÉRAUX. À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Maison de la Chasse et de la Nature de Plérin, les chasseurs costarmoricains ont pu rencontrer le personnel fédéral dont voici le nouvel organigramme : directeur Gabriel Lopez service technique Yannick Loidon, Claude Paytra, David Rolland, Guillaume Jouan, service administratif Christine Roussel, Marie-Louise Le Gars, Loïc Auffret. Maison de la Chasse - ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12h 30 et de 14 h à 18 h, La Prunelle, BP 214, 22192 Plérin cedex, Tél. 0296747429, Fax 0296747419, Email : fdc.22@wanadoo.fr



## Association des chasseurs de gibier d'eau d'Ille-et-Vilaine

Sauvaginiers  
de l'intérieur!

Jean Jouatel défend la chasse sur le domaine public fluvial. Cette défense passe selon lui par une amélioration de l'image et du comportement du chasseur sur les cours d'eau dans le département.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET SUR LE DOMAINE TERRESTRE ORGANISE LA CHASSE SUR LES LOTS MIS AUX ENCHÈRES PAR LA DDAF ET LA DDE EN ILLE-ET-VILAINE DEPUIS 1986. CETTE ASSOCIATION FONDÉE PAR RENÉ LEBON ET AUJOURD'HUI PRÉSIDIÉE PAR JEAN JOUATEL RASSEMBLE PLUS DE DEUX CENTES SAUVAGINIERS DANS LE DÉPARTEMENT.

L'association présidée par Jean Jouatel ne peut être confondue avec celle présidée par Raymond Mary sur le domaine public maritime. Il n'y a d'ailleurs pas l'ombre d'une concurrence entre les sauvaginiers de littoral et les chasseurs de gibier d'eau du domaine terrestre et du domaine public fluvial. Qui connaît Jean Jouatel est à même de démentir tout soupçon de rivalité. La maison mère des deux associations est d'ailleurs la même: l'ANCCE!

Créée en 1986 par René Lebon, cette jeune association départementale a pour principal objectif d'organiser la chasse sur des zones baillées par la Direction Départementale de l'Agriculture et la Direction Départementale de l'Équipement. Plusieurs lots ont ainsi été loués par l'association: six sur la Vilaine, sept sur le canal d'Ille-et-Rance, deux sur le Couesnon, un sur le Meu. Originaire de la Sarthe où il était à l'origine de l'association des chasseurs de gibier d'eau qui baillait aujourd'hui les deux-tiers du domaine fluvial sarthois, Jean Jouatel a repris du service en Ille-et-Vilaine. Dès son arrivée à Rennes, il s'est tourné vers la mer. « Dans la baie du Mont Saint-Michel avec des jumelles et des cuisiniers, voilà mon bonheur », confie-t-il à qui veut l'entendre. Il ne dédaigne pas



pour autant ses chères rivières où il chasse en compagnie de son fils et avec l'aide de son fidèle Korhals.

L'organisation et la gestion de la chasse au gibier d'eau sur le domaine fluvial ne répondent pas aux mêmes critères que sur le domaine maritime. À l'intérieur des terres, la solidarité des gens de mer cède le pas à l'individualisme paysan. Les sauvaginiers doivent également cohabiter avec les autres chasses traditionnelles. Bref, rien n'est simple lorsqu'il faut mettre tout le monde d'accord. « Beaucoup de nos adhérents sont déjà des gabionniers mais nous avons aussi parmi nous une part importante de chasseurs issus des sociétés communales qui tiennent à faire leur partie ».

Pour se faire accepter par tous, l'association n'a pas d'autre choix que d'être irréprochable. Un règlement intérieur fixe ainsi les modalités de la chasse sur le domaine public fluvial. Les lots attribués nominativement à environ huit chasseurs sont surveillés et placés sous la férule d'un responsable. Un bilan de chasse est effectué tous les trois ans à partir des relevés obligatoires des prélèvements remis par les adhérents. Enfin l'association met également un point d'honneur à participer aux travaux des commissions départementales de la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

Association des chasseurs de gibier d'eau d'Ille-et-Vilaine, domaine terrestre et domaine public fluvial: président Jean Jouatel, vice-président René Lebon, secrétaire Jérôme Guesdon, trésorier Norbert Lambart, membres du bureau Pascal Corvaisier, Pierre Letorr, Jean ferré, Yves bellier, Yves Cospain, Pierre Cospain. Cotisation: 50 francs. Siège social: 6 rue André Meynier, zac de Beauregard, 35000 Rennes - Renseignements: Tél. 02 99 834 462 et 06 21 573 722.

Hormis l'organisation de la chasse, l'association a une autre priorité: la défense et la protection de l'environnement. Le onzième article de ses statuts stipule que les chasseurs « doivent respecter l'environnement des rivières, ne pas déposer de débris ou effectuer des aménagements non conformes, les douilles vides doivent être récupérées ». Chaque adhérent souscrit enfin aux actions de protection de l'environnement organisées par l'ANCCE, laquelle a reçu de l'association bretonne plusieurs milliers de francs en 2000.

Soucieux de défendre une passion et une tradition en butte à l'hostilité du lobby vert, Jean Jouatel invite ses amis chasseurs à initier leurs enfants à la chasse et à confier aux nouvelles générations des responsabilités dans le monde cynégétique. « Si nous voulons que la chasse progresse, il faut faire confiance aux jeunes mais il faut aussi que les jeunes s'engagent ». Et mettant en pratique son discours, le président a ouvert le bureau de l'association à de nouveaux venus.

## ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE

## ILLE-ET-VILAINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION. Le nouveau conseil d'administration de la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine est composé comme suit: président Jean-Louis Pilard (Ker Maria, 35450 Val d'Izé), Tél. 0299498461, fax 0299497292; vice-présidents Jean-Pierre Bourdon (16 rue Père Yvon 35400 Saint-Malo) Tél. 0299402568, fax 0299563044; André Douard Tél. 0299685645; Louis-René Segouin Tél. 0299954551; secrétaire Patrick Lahay (Le Châtaignier 35340 La Bouëxière) Tél. 0299626453; secrétaire adjoint Louis Tannoux (36 rue de Romillé 35360 Montauban de Bretagne) Tél. 0299064460; trésorier Claude Roger (La Roche, 35160 Monterfil) Tél. 0299079041; trésorier-adjoint Robert Uriaic (6 rue Maréchal-Foch 35240 Retiers) Tél. 0299436159; administrateurs: Michel Aubault (2 place de la Mairie 35450 Val d'Izé) Tél. 0299498829; René Bourdet (86 bd de Verdun, 35000 Rennes) Tél. 0299596567 - 0299667314; Jean-Luc Delaunay (24 rue du Stade 35133 Javené) Tél. 0299942128; René Larose (8 rue du Domaine de la Massaye 35580 Pont-Réan) Tél. 0299422047; Gilbert Lerat (6 allée des Acacias 35440 Guipel) Tél. 0299697906; Maurice Perrin (21 rue de Montreuil 35440 Feins) Tél. 0299697229; Daniel Rey (28 rue des Églantines 35350 La Goussinière) Tél. 0299588848.

## ROMAGNE

CARTES DE CHASSE. La société communale de chasse



## ILLE-ET-VILAINE

SEMAINE DE LA CHASSE. La Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine a organisé avec les grandes associations cynégétiques toute une série d'animations dans le département pendant la semaine du 13 au 19 novembre. Ces rendez-vous souhaités et préparés par les services fédéraux au cours de l'automne ont été proposés aux chasseurs mais aussi aux non-chasseurs. Ils ont permis d'expliquer les nombreuses missions de la fédération et de briser quelques tabous sur la chasse et les chasseurs du département. Mardi 14 novembre, la bécasse était le thème d'une sortie à Feins pour un exposé sur les meurs de la morderie suivi d'une passée. Le lendemain, la fédération a organisé une opération portes ouvertes à la Maison de la Chasse de Rennes. L'association Chasser au Féminin a saisi cette opportunité pour présenter ses activités au public tandis que Catherine Farvacques transformait la Maison de la chasse en galerie d'art animalier. Samedi 18 novembre, le public a eu lieu le choix entre plusieurs sorties: une découverte de la baie du Mont Saint-Michel avec l'association des Chasseurs de Gibier d'Eau qui a initié les randonneurs du jour aux modes de chasse traditionnels pratiqués dans la baie; de son côté l'association des chasseurs de gibier sur le domaine fluvial a invité le public à Bazouges-sous-Hédé pour une présentation des différentes espèces de canards et oiseaux des marais tandis que Pierre Roussia présentait ses œuvres à la Maison du Canal. Enfin au sud du département, sur les landes de Langon, les cynophiles ont pu se régaler avec les épreuves du concours Saint-Hubert réservés aux chiens d'arrêt et spaniels (lire les résultats ci-contre). Renseignements: Maison de la Chasse, FDC 35, 6 rue André Meynier, 35000 Rennes, Tél. 02 99 33 16 17.

de Romagné utilise avec succès depuis huit ans une carte de société conçue par son président et dont le modèle donne entière satisfaction. Cette carte, en réalité un petit document de 8 pages, contient les principaux extraits

du règlement intérieur de la société, les dates d'ouverture



et de fermeture par espèce sur la commune, les dates et heures de battue, le modèle du tableau de chasse à remplir et à remettre en fin de saison, la composition des équipes pour la chasse du lièvre... Ce modèle de carte est disponible sur simple demande auprès de la société de Romagné. À noter également que cette société a formé quatre pièges pour lutter contre la prolifération du ragondin (150 prises en trois semaines). Renseignements: Michel Bouvet, président de la SCC de Romagné, La Chasserie, 35133 Romagné, Tél. 0299989237.

## LANGON

CONCOURS SAINT-HUBERT. Les épreuves départementales du concours Saint-Hubert ont eu lieu cette année à Langon. Ouvert aux chiens d'arrêt et aux spaniels, ce concours a rassemblé une trentaine de concurrents samedi 18 novembre dans un cadre magnifique. Les compétiteurs répartis en cinq groupes ont du préalablement répondre aux questions techniques avant de monter tout leur savoir faire et celui de leur compagnon sur le terrain. Après les sélections du matin, la finale organisée en début d'après-midi a consacré Stéphane Piot et son Drahtaar Harfang. Les résultats de concours départemental sont les suivants: catégorie chasseur avec chien d'arrêt: 1. Stéphane Piot (Andouillé-Neuville) avec Harfang des Prés de Kerjoste (Drahtaar mâle); catégorie triplisant chien d'arrêt: 1. Jean-François Marquer (Saint-Thurial) avec Junior du Moulin du Guern (Setter anglais mâle), 2. Alfred Vallet (La Bouëxière) avec Jessie du Maheau de la Baronnière (Épagneul breton, femelle).

## Association des chasseurs aux chiens courants du Morbihan

### Entre tradition et gestion



Didier Lebel, président de l'Afacc-56, chasse le renard et le sanglier avec les anglo-français d'André Audic et de Raymond Le Golevan et le lièvre avec l'équipage des pâtures d'en haut à Noël Fromond. Il possède également sa propre meute de beagles lapiniers.

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS AUX CHIENS COURANTS DU MORBIHAN REGROUPE UNE CINQUANTAINE DE MEUTES, PRÉSIDÉE PAR DIDIER LE BEL, L'ASSOCIATION DÉFEND UNE CONCEPTION ET UNE PRATIQUE SPORTIVE DE LA CHASSE EXEMPTÉ D'AGRESSIVITÉ. ELLE PRÉCONISE UNE GESTION DES ESPÈCES ET DES TERRITOIRES RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AVEC UNE IMPLICATION DES CHASSEURS SUR LE TERRAIN.

L'association des chasseurs aux chiens courants du Morbihan est la dernière née des sections bretonnes de l'Afacc (association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants). La délégation morbihannaise doit son origine à la fête des Ruralies organisée à Gourin en 1997. À cette occasion, trois cents conducteurs de meutes s'étaient donnés rendez-vous dans le centre-Bretagne. Parmi eux, Didier Lebel, propriétaire de beagles: «Trois mille chiens de petite vénerie réunis à Gourin, c'était quelque chose, se rappelle-t-il avec une certaine nostalgie. Ludovic Le Berre, cheville ouvrière de cette manifestation avec ses amis de Gourin, pensait qu'il ne fallait pas les laisser partir dans la nature sans rien faire. Comme il existait des sections de l'Afacc dans tous les départements voisins, nous nous sommes dit qu'il était temps que les chasseurs aux chiens courants du Morbihan se fédèrent... En 1998, l'association départementale voit donc le jour pour le plus grand plaisir de quelques dizaines de chasseurs qui adhèrent très vite à la charte de l'Afacc: «défendre et promouvoir la pratique traditionnelle de la chasse aux chiens courants, utiliser les races de chiens compatibles avec l'environnement où ils évoluent, respecter nos compagnons à quatre pattes, aménager nos territoires afin d'y appliquer une gestion cynégétique compétente et rationnelle, respecter les territoires d'autrui...» «Chasseur à 2000%» comme il se définit lui-même, Didier Lebel défend avec passion la chasse, mais n'entend faire aucune concession aux débordements. «Tout chasseur doit être responsable de ses actes et de l'image qu'il donne de la chasse. Aujourd'hui, la base de la chasse et son avenir ne sont plus dans le tir du gibier lâché mais dans la promotion de la cynophilie. La nouvelle génération des chasseurs aime avant tout se faire plaisir en chassant en compagnie d'amis et avec de bons chiens. Il faut retrouver les vraies traditions de chasse qui ont été perdues et dénaturées par les lâchers d'animaux d'élevage. La chasse aux chiens courants est la chasse populaire et traditionnelle de Bretagne. Il ne faut pas la salir par des comportements détestables. C'est une chasse sportive et traditionnelle que notre association entend promouvoir... Le discours de Didier Lebel est on ne peut plus tonique et ne manque pas de faire grincer quelques dents. Et le président de l'Afacc-56 est tout autant intransigent avec d'autres uti-

lisateurs de la nature. «La chasse aux chiens courants n'a jamais vidé un territoire, ce ne sont pas les chiens mais les hommes qui la faune fuit. Il y a dans certains lieux et à certains moments de l'année une présence incontrôlée et démesurée de hommes dans la nature que ce soient les ramasseurs de champignons, les randonneurs ou les touristes...» L'Afacc défend une pratique de la chasse en tenant compte de l'opinion publique. «Une bonne image de la chasse est essentielle pour la pérennité de notre loisir. Il faut être particulièrement vigilant quant aux prestations des grands ou des petits équipages sur le terrain. Que l'on découpe six chiens ou vingt chiens, l'essentiel est qu'ils soient bien en meute voire créneaux. D'ailleurs un équipage qui découpe une belle meute est une arme pour séduire le public des non chasseurs. Comme certains mélomanes vont au concert, on peut aussi aller voir une chasse pour le plaisir...» Tel est en partie le sens du concours Saint Hubert pour chiens courants organisé cet automne à Plouhinec... un concours ouvert aux chasseurs auquel les non chasseurs étaient aussi conviés.



Association des chasseurs aux chiens courants du Morbihan: président Didier Lebel, vice-présidents Ludovic Le Berre et Jacques Lamer, secrétaire Cédric Lefer, secrétaire-adjoint Claude Le Borgnig, trésorier Raymond Chauvel, trésorier-adjoint Cédric Coädic. Cotisation: 150 francs. Siège social: 8 rue Capitaine-Jude, BP 409, 56010 Vannes - Renseignements: Tél. 0297561180.

## ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE

VANNES



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE. Début octobre, l'inspecteur d'académie du Morbihan, Georges Ascione a pris ses nouvelles fonctions à Angers. Son passage dans le Morbihan a été l'occasion pour les chasseurs de collaborer avec les services de l'éducation nationale. C'est ainsi que deux cérémonies pédagogiques ont pu être réalisées en 1997 et 1999 et que le prix Georges Glais a été créé en 1998 pour récompenser une initiative d'un collège ou d'un lycée en faveur de l'environnement. Avant de quitter le département, M. Georges Ascione a établi une convention entre l'inspection académique et la fédération départementale des chasseurs. Cette convention officialise et pérennise le partenariat entre les deux organismes. L'article 1 de la convention précise ainsi que: «les parties poursuivront leur coopération en faveur des jeunes et de leur meilleure connaissance du milieu naturel. Cette coopération pourra prendre la forme d'actions sur le terrain au profit des écoles et des établissements scolaires. Ces actions devront être compatibles avec les activités scolaires des jeunes, respecter les programmes d'enseignement et se conformer aux règlements en vigueur quant à la sécurité». Le prix Georges Glais est par ailleurs officialisé par cette convention. Il sera décerné chaque année dans le cadre du «Trophée des initiatives citoyennes» à une école ayant mené «une réflexion et une action destinées à développer un comportement citoyen durable dans le domaine de la connaissance, de l'aménagement et de la gestion de l'espace naturel ainsi que de la faune sauvage». La signature de cette convention a eu lieu le jeudi 31 août à la maison de la chasse et de la nature à Vannes en présence de nombreux enseignants chasseurs spécialement invités pour cette occasion. Le président Guy Bonnefous et Georges Ascione ont d'ailleurs profité de cette cérémonie pour inviter les enseignants chasseurs, actifs et retraités, à «s'investir personnellement» dans la promotion des outils pédagogiques réalisés en partenariat entre la Fédération et l'Inspection Académique.

après du service technique de la fédération des chasseurs. Renseignements: FDC 56, 8 rue Capitaine Jude, BP 409, 50010 Vannes cedex. Tél. 0297471032.

BERNÉ

CONCOURS SAINT-HUBERT. Le concours Saint-Hubert réservé aux chiens d'arrêt et spariels a eu

lieu le samedi 21 octobre à Berné. Organisé par la Fédération des chasseurs, ce concours a rassemblé une vingtaine de conducteurs de chiens venus de tout le Morbihan. Deux chasseurs ont été classés premiers ex-aequo. Les résultats de concours départemental sont les suivants: 1. Jean-Pierre Hoillard avec Jaimy (Setter anglais femelle) et Julien Le Calvé avec Ozarka (Espagnol Breton femelle); 3. James Gubur avec Oneway (Springer); 4. Julien Le Calvé avec Ombrelle (Espagnol Breton femelle); 5. Bernard Jehanno avec Oman (Setter anglais femelle); 6. James Gubur avec Nidagueway (Springer); 7. Georges Jégo avec Mendy (Setter anglais mâle); 8. Jean-Pierre Chelet avec Menthos (Setter anglais mâle); 9. Jean-Pierre Chelet avec Odéon (Setter anglais mâle); 10. Michel Navette avec Houka (Brique du Bourbonnais femelle).

MORBIHAN

OPÉRATION FAISAN. Plusieurs opérations de réimplantation de faisans communs sont en cours dans plusieurs communes du département, à Pluhélin et Maleiscan notamment. Les oiseaux lâchés sont marqués avec des «ponchos» (marques en plastique autour du cou). Les prélèvements et les observations d'oiseaux marqués doivent être signalés au service technique de la fédération. Une société de chasse riveraine du Morbihan, l'ACCA de Sixt-sur-Aff a également passé une convention avec sa fédération pour la création d'une volière à l'anglaise en juillet 2000. Là encore les prélèvements et observations de ces oiseaux bagués issus de cette volière doivent être signalés au service technique concerné.



## ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE

## FINISTÈRE

## BÉCASSES DES BOIS.



S'il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan de l'actuelle saison de chasse à la bécasse - plutôt décevante en octobre et tout au long de la première décennie de novembre -, l'occasion nous est donnée avec les travaux du club national des bécassiers de revenir sur l'hivernage 1999-2000, riche d'enseignements pour tous ceux qui s'intéressent à la morderie et au suivi de ses effectifs. Alors que de nombreux amateurs avaient considéré cette saison comme moyenne, voire médiocre, la note générale apporte un éclairage plus optimiste, à travers un ICA annuel qui s'est établi à 2,45. Cet ICA ou indice cynégétique d'abondance est, rappelons-le, le nombre moyen de bécasses différentes vues le même jour sur un même territoire par un chasseur et ses chiens, sur une sortie d'une durée de 3-5 heures. Sans atteindre le niveau remarquable de la saison 1998-1999 (un ICA de

**BERRIEN**  
UN GROS SANGLIER. Au tableau des plus gros sangliers de l'actuelle saison, le solitaire tiré à Berrien le 12 novembre dernier figurera sûrement en très bonne place. C'est un mâle de 155 kg qui a été abattu par Jean-Claude Cosquer, alors qu'il tenait les abois devant les chiens de Denis Pinchon, après une menée d'environ trois quarts d'heure. Sans que trop de dégâts soient à déplorer, le sanglier offre cette année de belles chasses aux amateurs de la région de Scrignac - Berrien puisqu'à la même époque, une dizaine d'autres animaux figuraient déjà à l'actif de l'équipe de Denis Pinchon qui, parmi sa meute d'une vingtaine d'anglo-français, peut compter sur les services de trois chiens créancés. Il y a une dizaine d'années, le même équipage avait pris un autre imposant sanglier de 163 kg!

2,97), il traduit finalement une année plus que « correcte », comparable aux saisons 1995-1996 et 1996-1997 qui avaient été considérées comme bonnes par le club national des bécassiers. Malgré les prévisions alarmistes ou les inquiétudes de certains chasseurs, on doit d'ailleurs remarquer que l'évolution des densités de bécasses reste plus que satisfaisante dans le Finistère avec un ICA stable et supérieur à 2 depuis 1994. Dans le détail, l'analyse des relevés de sorties indique un bon mois d'octobre avec un ICA de 1,55 (1 en 1998), tandis que la fréquentation reste la plus importante en novembre où l'ICA s'est élevé à 3,06. Il a ensuite évolué comme suit : 2,73 en décembre, 2,01 en janvier et 1,90 en février (1,98 la saison précédente).

Analyses et bagages  
Une autre photographie des populations est donnée par l'analyse des ailes. Sur un total de 531 bécasses, cette lecture a permis d'identifier 119 adultes et 412 jeunes, soit un âge-ratio (pourcentage de jeunes) de 78 % contre 90 % la saison précédente. Pratiqué sur 269 bécasses,

le sexage a révélé un sexe ratio (pourcentage de mâles) de 39 %.

Responsable national de la commission « baguage », Pierre Launay de Loquevic s'est encore beaucoup investi dans cette mission.

Près de 70 bécasses ont été baguées dans ce département, auxquelles s'ajoutent les 113 oiseaux marqués par les gardes nationaux. Parmi les cas de reprise les plus intéressants, on note qu'une bécasse baguée en novembre 1999 dans la Mayenne a été tuée 4 jours plus tard à Guilers dans le Nord-Finistère. Un autre oiseau, bagué le 1er octobre 1999 près de Saint-Petersbourg en Russie, a été prélevé à Guipavas, 83 jours après. Une troisième bécasse, baguée à Saint-Rivoal en décembre 1998, a été reprise sur la même commune en janvier 2000, au bout de 397 jours! La fidélité des bécasses adultes à leur site d'hivernage n'est plus à démontrer.

## FINISTÈRE

## LAPINS DE GARENNES.

La dernière ouverture a malheureusement confirmé les prévisions. La situation du lapin de garenne

s'améliore pas et dans de nombreux secteurs, on observe d'une année sur l'autre une diminution constante des populations.

Une nouvelle fois, les maladies déciment les garennes. Des cas de myxomatose et de VHD sont signalés un peu partout, et l'automne humide a soubaté n'a rien arrangé. Que va devenir le lapin? Ne risque-t-il pas de disparaître un jour comme la perdrix grise, ainsi que l'annoncent déjà les plus pessimistes? À un tournant de son histoire, ce gibier mérite plus que jamais un maximum d'efforts et de mesures de précaution.

Tous les chasseurs en ont-ils conscience? « Cette année, dans mon secteur, il n'y a pratiquement aucun lapin et certains s'acharnent avec des fusils, nous signalait récemment Jean-Paul Boidot, premier vice-président de la fédération ».

## MOIS D'ARRÉE

## CHIENS COURANTS.

Sous l'impulsion notamment de Jean-Louis Cann de Plougastel-Daoulas, les concours de chiens courants ont pris une belle ampleur dans le Finistère. Le département accueillera cette saison deux finales nationales sur chevreuil qui se disputeront les 24 et 25 février, sur les communes de Huelgoat-Berrien. La première journée verra la finale du challenge FACCC (Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants). La seconde sera consacrée à la finale des concours Saint-Hubert. Deux épreuves où les Finistériens s'étaient distingués lors de la précédente édition dans le sud de la France.

## Les bouquins d'abord

## CHASSES DES PROVINCES DE FRANCE

On est toujours de quelque part. Partant de cette vérité simple, Jean-Michel Lepeudry, qui vient quant à lui de la Tarentaise, a tenté d'identifier les chasseurs et leurs territoires. À la manière des compagnons qui faisaient et font encore leur Tour de France, il a pris la plume pour raconter les chasses d'ici et d'ailleurs. La ruralité étant un sujet à la mode et la chasse et un sujet toujours d'actualité, le prétexte était trouvé pour commettre un nouveau livre mêlant de belles images à des introductions et à des invitations à faire halte... L'auteur, qui est aussi rédacteur en chef du Chasseur français, ne traîne pourtant pas. Les chasses provinciales en 220 pages? Pari tenu par Jean-Michel Lepeudry qui livre ici une série de reportages qui sont autant de portes ouvertes sur des pays bien vivants et des terroirs bien chassants. *Chasses des provinces de France*, Jean-Michel Lepeudry et Stéphane Levoay, éditions Nathan, 224 pages, 210 francs.

## LA VIE RÉVÉE DU CHASSEUR

C'est un drôle de livre et un drôle de titre, un mélange de catalogue et de carnet de chasse. De ses chasses, flâneries et lectures, Eric Joly a composé un livre à la fois atypique et conventionnel. L'auteur a tout bonnement écrit son livre de chasse où il a juxtaposé souvenirs du temps passé, anecdotes de chasse et conseils de gestion cynégétique. Qu'on le dise tout de suite, la promenade que nous préférons est celle du passé où la nostalgie est sans apprêt, le ton simple et l'allure naturelle. Les pièces sorties du musée de Liège ou du musée de l'armée sont remarquables. Les évocations des grands chasseurs d'hier, tel Joseph Oberthur, sonnent juste. Un joli livre par un chasseur pour les chasseurs.

*La vie rêvée du chasseur*, Eric Joly, éditions Solar, 120 pages, 170 francs.

## TIRER LE GRAND GIBIER

Bernard de Polignac avait consacré en 1998 un excellent ouvrage sur le chevreuil, il récidive aujourd'hui avec un autre livre tout aussi technique, tout aussi pratique. L'auteur énonce simplement ce qu'il conçoit clairement. Les premières phrases de cet ouvrage suffisent à donner le ton : « Pour bien tirer, il faut tirer beaucoup c'est-à-dire, pour la plupart d'entre nous, tirer plus. Formulé autrement, les trois choses les plus importantes pour tirer bien

me semblent être : 1. l'entraînement, 2. l'entraînement, 3. l'entraînement... ». On l'aura compris, l'auteur est un praticien dont le discours est celui du bon sens. Efficace.

*Tirer bien le grand gibier*, Bernard de Polignac, autoédition (7 rue de Marignan, 75008 Paris), 192 pages, 250 francs (+ 36 francs de port).

## COUTEAUX DE LÉGENDE

Gérard Pacella est chasseur et comme nombre de ses amis, cet amateur d'armes à feu est aussi passionné par les armes blanches. Dans ses promenades et parties de chasse aux quatre coins du monde, il a toujours son couteau au fond de sa poche. À ce fidèle compagnon, il a dédié un livre. « Oui, écrit-il, le couteau est bien le trait d'union incontestable entre les époques et les civilisations, et se pencher sur son histoire, c'est se pencher sur l'histoire de l'homme ». L'auteur a forgé ici un livre vivant et passionnant, bellement illustré et bien documenté. Un livre sur les couteaux, une bonne idée de cadeau. *100 couteaux de légende*, Gérard Pacella, éditions Solar, 144 pages, 165 francs.

## LES CHIENS D'ARRÊT

Jean-Michel Lepeudry est décidément intarissable. Il vient en effet de publier un nouvel ouvrage naturellement consacré à son métier et à sa passion, la chasse... Un sujet traité ici par une voie détournée, celle du chien d'arrêt... Présentation des races, éducation, dressage et utilisation. L'auteur signe un beau livre pour un public sachant allier la traque dans la campagne et le pantouflage dans le salon. « Vivre avec un chien d'arrêt ne se résume pas aux quelques dizaines de jours de chasse. C'est un engagement pour dix ans au moins, qui prend la forme d'un véritable choix de mode de vie, d'une certaine philosophie. Certes il y a les poils sur la motte, les sorties matin et soir, la gamelle à préparer; mais il y a aussi les émotions d'un arrêt sur bécasse, les regards chargés de complicité, et cette confiance douce et rassurante qui fait qu'un chien, finalement, change la vie ». Un livre à feuilletter justement dans le salon et en famille, pour le plaisir.

*Les chiens d'arrêt*, Jean-Michel Lepeudry, photographies de Dominique et Serge Simon, éditions Minerva, 180 pages, 240 francs.





## Le courrier des lecteurs...

## Fox terrier

Grand merci pour la revue Chasser en Bretagne que j'ai reçue au courrier et bravo pour l'excellent article sur les fox terriers agrémenté de photos très colorées.

Yves Le Morvan  
Bégard, 22  
ylemorvan@wanadoo.fr

## Salutation du Québec

Je suis un amateur d'épagneul breton au Québec. J'ai trouvé une page très intéressante consacrée à l'épagneul sur votre site internet. J'ai donc annoncé ce site à plusieurs amateurs d'épagneul breton à travers le monde et plusieurs me demandent s'il existe une version anglaise.

David Campbell  
St-Hyacinthe, Québec  
campbell@medvet.umontreal.ca

N.D.L.R. : le site [www.chasser-en-bretagne.com](http://www.chasser-en-bretagne.com) publie en ligne une sélection des reportages de la revue. M. Campbell fait référence au reportage consacré à l'épagneul breton de Callac dans le n° 18 paru au printemps 2000. Pour tous renseignements, nous renvoyons nos lecteurs à M. Alain Ketharo, président du syndicat d'initiative de Callac, Tél. 0296 458 130.

[www.chasser-en-bretagne.com](http://www.chasser-en-bretagne.com)

Voilà un excellent site internet. Bravo, continuez de l'améliorer et de l'actualiser.

Ange Vermet  
vermetan@club-internet.fr

## Passion Chasse

Magnifique votre site web ! Si tous les sites de chasse pouvaient être

comme celui-ci... peut-être une autre image de notre passion !

Je vous informe que j'ai moi-même créé un site consacré aux chasses de Mazerolles. Situés sur l'Endre, les marais de Mazerolles offrent des possibilités diverses et magiques de pratiquer d'autres types de chasse : à la hutte, à la passée ou encore devant soi, chasses qui suivant les saisons et la météo présentent différentes variétés de gibier.

Jean-Louis Irrmann  
mazerolles@free.fr  
<http://mazerolles.free.fr>

## Réflexion

L'article "l'avenir de la chasse" de Marcel Le Helleco paru dans le dernier numéro pose beaucoup de questions sur la chasse et je le rejoins sur bien des points en particulier sur le gibier de l'âcher. Quand arriverons-nous à supprimer cette pratique désastreuse pour l'image de marque de la chasse ?

Mon environnement professionnel est plutôt anti-chasse et j'ai pu tester à de nombreuses reprises par des discussions argumentées et passionnées que la connaissance de l'utilisation de la nature (chasseurs, promeneurs, vétérinaires, etc.) est méconnue. Aussi plutôt que de nous persuader de nos droites sur la nature, je pense que nous devrions aussi être prêts à diffuser un peu de civisme. Cela pourrait être sous la forme de panneaux d'information sur les territoires de chasse tels que : "Vous entrez dans un domaine public, certaines activités y sont indispensables (gestion forestière, régulation des animaux), d'autres informations seraient plus ludiques, du type « Respectez la faune, flore, les aménagements ainsi que les personnes qui s'emploient à maintenir leur équilibre ».

Sur les territoires privés, il conviendrait de prévenir avec des informations différentes, par exemple : "Vous entrez dans un domaine privé, certaines activités y sont autorisées par le propriétaire : chasse, cueillette des

champignons... À quel titre y pénètrerez-vous ?

Ces messages me semblent être indispensables pour inculquer quelques règles de droit et de comportement aux futures générations. Il est vraisemblable que le nombre de chasseurs diminuera encore en % dans la population or notre passion doit être comprise si nous voulons être respectés demain.

La notion de propriété est très vive chez la plupart des gens surtout lorsqu'elle s'inscrit dans un périmètre restreint, notamment un appartement ou un lotissement, mais cette notion devient beaucoup moins évidente dès que l'on pénètre dans un espace ouvert comme la forêt ou certaines zones perçues comme appartenant sauvages pour le citoyen lambda. Ce dernier est souvent ignorant plutôt que de mauvaise foi, mais de cette ignorance découle beaucoup d'incompréhensions voir d'altercations. Il est de notre devoir d'y remédier.

Dominique Mollé  
Inra, Rennes, 35  
dmolle@rennes.inra.fr

## Les dégâts de gibier et

## la nouvelle réglementation

Je m'interroge, ainsi que bon nombre de mes collègues chasseurs de Bretagne, sur un sujet précis de la nouvelle loi chasse, à savoir : l'indemnisation des dégâts de grand gibier... dévoue exclusivement aux fédérations départementales et donc, sans doute ponctionnée sur le montant du timbre fédéral, c'est-à-dire financée par tous les chasseurs de France et de Navarre.

Je me suis permis de faire une analyse particulière sur ce sujet particulier, parce qu'elle peut être bonne ou mauvaise, mais elle a au moins le mérite d'être. Voici cette analyse : Si l'on se réfère au code civil, on peut effectivement imposer à un tiers d'indemniser les dommages causés à autrui par des animaux en

**BERNACHES CRAVANT**  
Les actes de la réunion internationale organisée à Vannes (Morbihan) en 1998 et consacrée à la gestion de la Bernache cravant viennent d'être publiés par l'OMPO. De 30 000 individus, la population de bernaches cravant européennes a été multipliée par dix depuis 1950. Les scientifiques réunis en Bretagne estiment qu'il est désormais temps de penser à une gestion de l'espèce « sur la voie migratoire » à l'échelon international ! Protégé en France, chassé en Allemagne du 1<sup>er</sup> novembre au 15 janvier, cet oiseau qui niche sur le littoral arctique de la Sibérie et hiverne dans le nord-ouest de l'Europe pourrait bien être une espèce pilote. Il a en effet été question à Vannes d'un quota international tenant compte des oiseaux prélevables à répartir entre les pays, selon les effectifs de chasseurs et la densité de l'espèce ! Une idée qui pourrait être révolutionnaire si elle voyait le jour et était appliquée à d'autres espèces !  
*Vers une gestion cynégétique européenne de la bernache cravant à ventre sombre, éditions OMPO (5 rue des Chasseurs 75017 Paris), 156 pages.*

**LE TADORNE DE BELON**  
Tous les habitués du golfe du Morbihan le connaissent bien. Le Tadorne de Belon, surnommé ici Penru, est un plus beaux canards qui soit. Espèce protégée depuis 1962, le Tadorne est probablement le canard le plus coloré du littoral atlantique. Avec son bec rouge, il est remarquable et impossible à confondre avec une autre espèce. Contrairement à la majorité des canards, les femelles ont pareillement droit à un plumage bariolé. Atypique, ce canard monogame est aujourd'hui bien portant après avoir atteint un effectif critique dans les années trente. En 1997, sa population était estimée à plus de 300 000 individus dans le Nord-Ouest de l'Europe... C'est dire s'il se porte bien. Les auteurs du petit livre fort bien documenté consacré à cette espèce emblématique du littoral breton ont réalisé là un bon travail de vulgarisation. *Le Tadorne de Belon, Wilfried Engländer et Hans-Heiner Bergmann, éditions Eveil Nature (10 rue Evariste Poitevin, 16710 Saint-Yrieix sur Charente), 72 pages, 89 francs. Dans la même collection Le phoque veau-marin, Pascal Etienne, 72 pages, 89 francs.*

**QUAND LES ANIMAUX PARLAIENT...**  
Daniel Giraudon a écrit un livre merveilleux et original. Collectant les traditions paysannes, ce vrai ethnologue amoureux d'une Bretagne populaire et

savante, a naturellement relié les hommes et leur environnement. Il a ici retranscrit les histoires des hommes et des animaux, relations qui offrent des interprétations savoureuses. Bien évidemment, dans ce contexte rural, la chasse a toute sa place. Le chercheur laisse parler les traqueurs et les animaux : alouette, grive, pigeon, bécasse dont on retiendra ce dicton breton : *da foar Paol, kefeleg war an daol, Au pardon de Saint Paul, Bécasse sur la table !* Le poil a aussi sa place avec le loup, le renard ou encore l'objet de cette devinette galloise « quatre courrettes, deux aigulles, bistourette au ras du cul ? *Qu'est-ce que c'est un lièvre ?* ». *Traditions populaires de Bretagne, du coq à l'âne, Daniel Giraudon, éditions Le Chasse maréel ArMen, 360 pages, 240 francs.*

**GASTRONOMIE DES CHAMPS**  
En feuilletant le sommaire, on se dit que Camille Le Foll ne doit pas faire partie de la sinistre confrérie des mangeurs de graines. Pour inscrire au menu des rillettes de lièvre ou des terrines de perdreaux au coing, la chasse ne doit pas être maudite par la cuisinière ! Il y a donc du poil et de la plume dans ce livre de recettes à préparer et à déguster en fonction des quatre saisons, on y cuisine du marassin et du lapin, du faisan et du pigeon, du canard et de la bécasse... En parallèle de la cuisine des villes concoctée pour gens « accélérés », l'auteur propose une cuisine « adoptée à la campagne, où l'on n'est pas avare du temps consenti à chaque tâche, où l'on sait profiter au mieux des richesses de la nature, où l'air, les sons, les parfums accompagnant le rituel des repas - devant la cheminée, l'hiver, ou dans les bois, à l'arrière des beaux jours - se mêlent intimement à la saveur des plats ». *Terrines des villes et pâtés des champs, Camille Le Foll, éditions Minerva, 160 pages, 159 francs.*

**CHASSE GOURMANDE**  
La nouvelle édition du Bottin gourmand de la chasse est encore plus étoffée que les précédentes éditions. Le Bottin élargit son horizon à la Belgique et au Luxembourg. L'ouvrage est présenté en deux parties, un cahier pratique et gastronomique d'une part, un millier d'établissements classés par départements d'autre part. Pour la Bretagne, sont recensés 10 établissements dans les Côtes d'Armor, 7 dans le Finistère, 9 en Ille-et-Vilaine, 8 en Loire-Atlantique et 6 dans le Morbihan. *Le bottin gourmand de la chasse 2000-2001, préface d'Henri Pescarolo, éditions du Bottin Gourmand, 404 pages, 98 francs.*



LES COURRIERS DES  
LECTEURS DOIVENT ÊTRE  
ADRESSÉS AVANT LE  
21 FÉVRIER À LA RÉDACTION  
DE CHASSER EN BRETAGNE.  
PARC POMPIDOU,  
CP 3433  
56034 VANNES CEDEX  
FAX 02 97 47 91 06  
INTERNET: [www.chasser-en-bretagne.com](http://www.chasser-en-bretagne.com)  
E-MAIL: [redaction@chasser-en-bretagne.com](mailto:redaction@chasser-en-bretagne.com)  
PROCHAINE PARUTION  
LE 15 MARS 2001

# Rendez-vous de chasse...

l'occurrence, ici, sauvages) que s'il est prouvé la responsabilité du dit tiers, concernant le délit. Or, pour être tenu responsable de ce genre de délit, je ne connais que deux cas. Ou bien l'on est propriétaire des animaux concernés (ce qui n'est pas le cas) ou bien l'on en est le seul tuteur (ce qui ne peut être non plus le cas, au vu du nombre de nos opposants). Ceci ouvre la brèche à un premier vide juridique, à moins que vous ne connaissiez une quelconque jurisprudence? Pour aller plus loin, l'arrêté du préfet soumettant la chasse de ce gibier au plan de chasse pour ce qui est du département d'Ille-et-Vilaine devient caduc puisque l'Etat ne devient donc plus responsable de ce gibier, encore moins « propriétaire » et donc ne serait plus compétent ni habilité à en assurer la gestion. Ce qui à mon avis ouvre une autre brèche à un deuxième vide juridique. Enfin, si je veux, par exemple, chasser seul un sanglier, sans me soumettre au plan de chasse du préfet (ce que je ne ferai pas, soyez rassuré) et que je suis pris par la garde-rie, elle verbalise normalement et je me retrouve devant la justice. Et je ne suis pas sûr, de ce fait, qu'en prenant un bon avocat, qui attaque la Loi chasse et l'arrêté du Préfet, cela ne se termine pas au moins par un non-lieu, faute de jurisprudence! Il est bien entendu que je n'ai aucune intention de pratiquer ces agissements mais néanmoins la question est posée. Alors il serait peut-être heureux de nous apporter en retour une analyse pertinente sur ces interrogations. Car on peut même se laisser aller au burlesque en analysant cet article de loi. En effet, tant qu'à nous attribuer la responsabilité des dégâts de récoltes occasionnés par ce grand gibier et nous tenir aussi « pourquoi pas? » responsables des dégâts matériels et humains qu'il pourrait provoquer sur la route, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas pour ma part et qu'il ne faut pas que le législateur franchisse non plus), en sommes nous loin!

Si je m'interroge sur ce sujet, c'est d'abord que je cherche, et que nous cherchons tous, à lire entre les lignes de cette nouvelle loi. On peut tout aussi bien trouver la faille,

comme on peut être également complètement à côté. La deuxième raison, c'est que nous ne sommes pas du tout d'accord de payer seuls les dégâts de grand gibier. Cette faune sauvage appartient bien au patrimoine naturel et ce sont les impôts de tous les Français qui doivent normalement servir à indemniser ces dégâts, malgré que nous profitons, nous, du plaisir et des avantages de cette chasse, en payant déjà de lourds deniers.

*André Guilhaire  
Bains-sur-Oust, 35*

### Dictature...

Enseignant, je considère que nous vivons un régime à la limite du fascisme. Tout est imposé. Le mercredi est le seul jour de la semaine où je puisse changer d'air... et il est supprimé. Cette attitude ressemble à de la dictature. Les chasseurs ne sont pas des tireurs d'enfants ou de promeneurs, mais des protecteurs contents de partager le plaisir d'être en pleine nature. S'il s'agit de protéger les enfants, alors il faut supprimer le dimanche de chasse: la démarche du gouvernement n'est pas logique. La liberté s'arrête à partir du moment où l'on nuit à celle de l'autre. Chasseurs acceptons les promeneurs, non chasseurs acceptez tous les chasseurs. Nous devons vivre dans la convivialité, le respect de chacun. La nature appartient à tous les Français... Cette loi « du mercredi supprimé » est à abroger dès demain. Il y va de l'honneur de l'homme, de sa liberté, de son égalité et de sa fraternité.

*Joël Robert  
La Trinité-Portfoët, 56*

### Vache folle : péril dans les campagnes

La vie est un lent processus de transformation ou chacun trouve sa place. Les saisons se succèdent, nécessaires à cette transformation. La terre est source de nourriture; cette nourriture nous est aussi indispensable que l'air que nous res-

pirons. La terre nourrit les plantes grâce à un substrat issu de la combinaison de la roche mère et de la décomposition de produits organiques divers sous l'action de micro-organismes bactériens ou fongiques. De tout temps, l'homme a, pour que la terre puisse continuer de nourrir, respecté les cycles (cycle des saisons, repos hivernal), production estivale, cycle des rotations des espèces végétales et jachère périodique cycles qui permettent à la terre d'assimiler avant de donner. Ce que la terre avait donné, l'homme le lui rendait, grâce à son travail, sous forme de fumure produite par les animaux de la ferme. Dans une exploitation donnée, l'homme-paysan savait devoir respecter les limites de ce que pouvait donner la terre pour la préserver. Ces limites, l'homme y était habitué, sachant devoir trouver sur place l'essentiel de ce dont il avait besoin. Lentement, puis de plus en plus frénétiquement, la notion de limite a été abolie. L'homme libre des contraintes de la Nature était né, libre de tout faire en tous lieux, repoussant toujours plus loin les limites de la mort. La science s'est mise au service de la technologie persuadée parfois qu'en analysant la vie, elle détenait la vie, résumant la vie à l'analyse qu'elle en fait. S'affranchissant sans cesse d'avantage des contraintes de la nature, l'homme a analysé les besoins des plantes, des animaux, des hommes, pour croire et produire. L'homme a ensuite franchi le pas de résumer les besoins aux analyses, peu importe la source des nutriments pour que l'analyse soit conforme aux besoins. Mais l'homme aura beau analyser la terre, les aliments, l'homme, les analyses ne sont pas toute la terre, tout l'aliment, tout l'homme. Ces concepts ont ouvert la voie de l'élevage intensif, hors sol, et de la course à la performance du rendement, tant en élevage qu'en culture, grâce à des apports venus d'ailleurs. Comment, dès lors, ne pas se poser de question lorsque, par exemple, les déjections de centaines de milliers de poulets nourris de farines de toutes sortes, servent d'engrais aux productions végétales, y compris les

pâtures des vaches laitières. Outre l'apparence, que peuvent avoir de commun les herbes de ces pâtures avec celles des ancestrales prairies naturelles? Ces vaches mangent-elles encore de l'herbe ou un succédané d'herbe issu de fientes de poulets élevés selon un rythme accéléré? Que peuvent véhiculer ces végétaux? L'homme est-il sûr de contrôler ces transformations par l'analyse du produit fini? Peut-on jouer impunément en nourrissant les végétaux d'un substrat plus fécal que terreux? Le cycle des saisons est-il pour nous rappeler que la terre pour nourrir a besoin d'assimiler justement l'hiver durant ce qu'elle reçoit à la saison automnale pour se préparer à produire. La vie est une éternelle transformation qui se fait selon un rythme immuable, dont l'homme moderne feint de s'affranchir. Identifiant l'aliment à son analyse, il a même cru pouvoir diversifier l'origine des matières premières nécessaires à l'alimentation des animaux des diverses espèces, dont les vaches laitières surproductrices. L'analyse finale de l'aliment était conforme aux besoins théoriques. Pas un instant, le nutritionniste scientifique ne s'est posé la question de l'origine carnée du produit. Aujourd'hui, on crie haro sur la viande de bœuf. Combles de l'ironie, les premières victimes risquent d'être les éleveurs de bovins à viande, ceux là mêmes qui sont susceptibles de nourrir le plus naturellement possible leurs animaux, alors que les vaches laitières, pourtant les premières visées par le syndrome de la vache folle vont continuer de se repaître, à défaut de farines animales, de végétaux d'origine animale. Résumer le problème au seul apport de farines animales, c'est faire abstraction de tout le système de production intensive et risque de se heurter au mur des faits à venir. C'est tout le système de pensée d'une production intensive à grande échelle qui est à revoir, aussi douloureuse que puisse être cette révision, simon...

*Eric Le Berre-Trancart  
Quimper, 29*

**POUR FIGURER DANS LE PROCHAIN AGENDA, LES ANNONCES DE MANIFESTATION DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AVANT LE 15 FÉVRIER À LA RÉDACTION DE CHASSER EN BRETAGNE, Parc Pompidou, CP 3433 56034 Vannes CEDEX Fax 02 97 47 91 06 E. mail: redaction@chasser-en-bretagne.com. PROCHAINE PARUTION LE 15 MARS 2001**



### DÉCEMBRE

**CHIENS COURANTS (22).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise un concours Saint-Hubert sur lapin le samedi 16 décembre à Serven-Leat (22).  
*Renseignements: M. Le Manach, Tél. 0296480023.*

**CONGRÈS DU CNB (29).** Le Club National des Bécassiers fêtera son cinquantième anniversaire en 2001 lors de son congrès national qui se tiendra à Locudy dans le Finistère les 8, 9 et 10 juin. Une réunion préparatoire aura lieu le samedi 16 décembre à 20 heures à la salle polyvalente de Hanvec.  
*Renseignements: Mme Götzel, 2 route de Rumengol 29460 Hanvec. EXPOSITION (35).* La maison du Canal d'Ille-et-Rance présente une exposition des œuvres de Pierre Roussia jusqu'au 15 janvier

2001. Lithographie, études, techniques, outils et reconstitution d'un milieu naturel...  
*Renseignements: Maison du Canal, La Madeleine, 35630 Bazouges sous Hôtel Tél. 0299454890. Ouvert les dimanches et mercredis de 14 h à 18 h.*

**EXPOSITION (75).** Le musée d'Histoire Naturelle présente une exposition intitulée Nature Vive dans la grande galerie de l'évolution à Paris du 4 décembre au 17 septembre 2001.  
*Renseignements: Muséum d'histoire naturelle, jardin des plantes, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris, www.mnhn.fr/naturevive.*

**EXPOSITION (35).** Thierry et Antoine Faure présentent leurs œuvres, aquarelles, gouaches et huiles, jusqu'au 14 janvier 2001 à La Boulaye aux Ifs.  
*Renseignements: La Boulaye, 35630 Les Ifs, Tél. 0299458562.*

### JANVIER

**PERMIS DE CHASSER.** Les dossiers d'inscription à l'examen du permis de chasser sont à retirer dans les mairies à partir de janvier 2001.  
*Renseignements: Fédérations départementales des chasseurs.*

**CHIENS COURANTS (29).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise un concours départemental Saint-Hubert sur lapin le samedi 27 janvier à Plomeur (29).  
*Renseignements: M. Carval, Tél. 0298875487.*

**CHIENS COURANTS (29).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise la finale régionale des concours Saint-Hubert sur lapin le dimanche 28 janvier à Plomeur (29).  
*Renseignements: M. Cann, Tél. 0298042669.*

### FÉVRIER

**CHIENS COURANTS (56).** L'association des chasseurs aux

chiens courants organise un concours Saint-Hubert sur chevreuil le samedi 3 février 2001 à Plouay-Kerdreho (56). La finale régionale du concours Saint-Hubert aura lieu le dimanche 4 février.  
*Renseignements: FACC 56, M. Lebel, Tél. 0297561180.*

**CHIENS COURANTS (29).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise la finale nationale du challenge FACC sur chevreuil le samedi 24 février à Huelgoat-Berrien (29).  
*Renseignements: M. Cann, Tél. 0298042669.*

**CHIENS COURANTS (29).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise la finale nationale du concours saint-Hubert sur chevreuil le dimanche 25 février à Huelgoat-Berrien (29).  
*Renseignements: M. Cann, Tél. 0298042669.*

### MARS

**CHASSE À COURRE (56).** La Fédération des Chasseurs du Morbihan et la société communale de chasse de Saint-Malo-des-Trois-Fontaines organisent une chasse à courre au lièvre ouverte à tous les amateurs, initiés ou non. Olivier de la Boullerie et son équipage le Rallye des Grands Loups découperont à 13 h 30. Rendez-vous le dimanche 11 mars place de l'église de Saint-Malo-des-Trois-Fontaines.  
*Renseignements: M. Rousseau, Tél. 0297273154.*

### AVRIL

**CHIENS COURANTS (22).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise deux concours Saint-Hubert sur sanglier le samedi 14 avril et le samedi 28 avril à Parc Glomel (22).  
*Renseignements: M. Cann, Tél. 0298042669.*

**FÉDÉRATION DES CHASSEURS (56).** L'assemblée générale de la Fédération des chasseurs du Morbihan aura lieu le samedi

21 avril à Vannes.  
*Renseignements: FDC 56, 8 rue Capitaine Jude 56000 Vannes, Tél. 0297471032.*

**FÉDÉRATION DES CHASSEURS (35).** L'assemblée générale de la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine aura lieu le samedi 28 avril à Messac.  
*Renseignements: FDC 35, 6 rue André Meynier, 35000 Rennes, Tél. 0299331617.*

**CHIENS DE ROUGE. L'UNU-GR,** union nationale pour l'utilisation de chiens de rouge organise un stage pour les chasseurs de grand gibier du vendredi 27 avril au dimanche 29 avril à Merlieux (Aisne). Programme : comportement du chasseur, choix et éducation du chien, indices de tir et de blessure, pratique de la recherche, balistique, législation.  
*Renseignements: François Magnien, 18, rue de la Louvière, 55100 Haudainville.*

### MAI

**EXPOSITION CANINE (22).** La société canine bretonne organise une exposition à CACTIB le dimanche 13 mai à Saint-Brieuc (22).  
*Renseignements: Mme Bouillon, 66 rue du Trégor, 29600 Plourin-le-Morlaix Tél. 0298725401.*

### JUIN

**CONGRÈS DU CNB (29).** Le Club National des Bécassiers fêtera son cinquantième anniversaire en 2001 lors de son congrès national qui se tiendra à Locudy dans le Finistère les 8, 9 et 10 juin.  
*Renseignements: Mme Götzel, 2 route de Rumengol 29460 Hanvec.*

### JULIEN

**CHIENS COURANTS (29).** L'association des chasseurs aux chiens courants organise un grand rassemblement régional le dimanche 5 août 2001 à Carhaix (29).  
*Renseignements: M. Cann, Tél. 0298042669.*

Petites annonces

**NATURALISATION**

Tannage Arctique cuir  
**MASSOT JEAN JACK**  
 56800 LOYAT  
 Tél. 02.97.93.05.76

**5 dépôts sur 3 départements**

REDON: Annuaire M. Leclaire  
 BOSSÉLIN: Le Coin du Pêcheur  
 FLOERMEL: Gil Pêche  
 MALESTROIT: Point Air  
 B. Dubois  
 LOUÉAC: Jardinette

**ARMES**

Vends - Darme - Cal. 16 - APP  
 Visée Tasco Reticule Lumineux  
 1.5-4.5x20 - Tél.0299435252 ou  
 0607764838  
 Vends - Carabine Verney Carron  
 impact + cal.7RM neuve - très  
 belle crosse noyer - Prix 6500  
 francs - Tél.0662501515.  
 Vends Beretta superposé Cal. 12  
 - Mod. Ultralight multichokes  
 monodétente, comme neuf, livré  
 dans sa housse - Prix 6000 francs  
 - Tél.0662501515.

Vends - Fusil Churchill Royal -  
 Cal. 20 - Etat neuf - Crosse  
 Anglaise - 5e catégorie - Tél.  
 0299739833 (soir).  
 Vends - Fusil Chasse - cal. 12 -  
 5e cat. - Winchester - Modèle  
 101 - Superposé - Peu Tiré -  
 5000 francs - Tél. 0298865580.  
 Vends - Juxtaposé - cal. 12 -  
 Ejecteur Mono Détente - Crosse  
 anglaise - TB 7500 francs +  
 Juxtaposé - Cal. 20 Mag. - TBE  
 - 5000 francs + Fusil - cal. 16  
 Mac - Canons Nikel Chrome -  
 2500 francs + Juxtaposé Artisan  
 - cal. 12 Léger - Toutes armes de  
 5e catégorie - Tél.0296428003  
 après 18 heures.

Vends - Juxtaposé - Cal.  
 12/70 - Canons - Marque  
 Chappuis - Liège 3/4 - TBE -  
 5e catégorie - 3000 francs -  
 Tél.0296228275.

Vends - Cause décès - Superposé  
 Bettinsoli - Cal; 12 - Neuf -  
 3500francs - 5e Catégorie -  
 Tél.0297453244 (HR).  
 Vends - Superposé Lamber -  
 Cal. 12 - BE - 5e catégorie -  
 1700 francs - Tél. 0296239271.  
 Vends Juxtaposé - Cal. 20/70 -

Neuf - Fab. 1978 - Chiens exté-  
 rieurs - Platine - Très Beau -  
 Vendu sous valeur - 45000  
 francs + Juxtaposé - Cal. 16 -  
 Robust 246 - Etat neuf -  
 7000francs - 5e catégorie -  
 Tél. 0296428003.  
 Vends - Darme - Cal. 16 - App.  
 Visée Tasco Reticule Lumineux  
 1.5-4.5x20 - Tél. 0299435252 ou  
 Tél. 0607764838.  
 Vends - Fusil Darme - Cal. 12 V  
 19 - Grande CLE - 2 Canons -  
 Parfait Etat - 5e catégorie -  
 Tél. 0299823937.

**CHIENS D'ARRÊT**

Vends - Très rares Chiots -  
 Braque Saint Germain 3 mois -  
 LOF - Grandes Origines -  
 Tél.0299478386.  
 Vends - 3 Chiots - Drahaar -  
 Parents excellents gibier d'eau -  
 Portée 4 - non inscrits LOF -  
 Vaccinés - Tatoués - n° 22N002,  
 22N003, 22N005. Dep. 53 -  
 Tél.0243065070 après 20  
 heures.  
 Vends - Chiots - Epagneul bre-  
 tons - LOF - 3 mois - Origines  
 Go du Bois de vauchelles - Mère  
 SVC376 - Sérieuses garanties -  
 Tél. 0299731937.

**VENTE DE CHIENS**

**RÉGLEMENTATION :**  
 Une nouvelle réglementation  
 s'applique depuis 1999  
 à la publicité et  
 aux petites annonces  
 proposant des chiens à la  
 vente. Pour les offres des  
 particuliers, l'annonce doit  
 comporter le N° d'identifica-  
 tion de la femelle ayant  
 donné naissance aux  
 animaux ainsi que le nombre  
 d'animaux de la portée.  
 Doivent également figurer  
 l'âge des animaux et  
 l'existence ou l'absence  
 d'inscription de sa race  
 à un lien générique.  
 Attention la sanction émise  
 pour les petites annonces ne  
 respectant pas ces conditions  
 peut aller jusqu'à  
 2500 francs d'amende  
 par infraction.  
 Seuls les chiens âgés  
 de plus de huit semaines  
 peuvent être vendus.

**NATURALISATION**



**JEAN-CLAUDE DI RAND**  
 Les Chambrants  
 35540 Mimac Morevan  
 Tél. 02.99.73.86.70.

**CHIENS COURANTS**

Vends - Chiots - Beagle-Harrier  
 - Portée 8 - Nés le 01.09.2000 -  
 LOF - Mère PKX730 - Brevets  
 de chasse - Tél. 0297231037.  
 Parce que votre chien le vaut  
 bien - (Offrir lui un dressage  
 chasseur Rappel, Arrêt,  
 Rampes par F. Herbelin  
 Tél. 0333 527 237  
 Vends - Chienne Basset Fauve  
 de Bretagne - 20 mois - Tatouée  
 XWG872 - Vaccinée - LOF -  
 Pedigree - Bons débuts Chasse  
 sur Lapins - Tél. 0299912007 ou  
 0682800165.

**CHIENS RETRIEVERS**

Vends - Labrador - Sable - Mâle  
 3 mois - Tatoué 2AAJO13 -  
 Inscrit LOF - Fils de Jubi LOF  
 072902/13313 - Mère de 6  
 chiots - Tél. 0603690564.  
 Vends - Labrador Sable - Mâle 3  
 mois - tatoué 2AAJO13 - Inscrit  
 LOF - Fils de Jubi LOF  
 072902/13313 - Mère de 6  
 chiots - Tél. 0603690564.

**SAILLIE**

Disponibles pour saillie - 4  
 Beagles - LOF - Grandes  
 Origines - Tél.0296471204 -  
 Tél. 0296471964 Soir.  
 Pour saillie : Epagneul Breton  
 B.O. - Mugeut du Bois de  
 Vauchelles - Trialer printemps,  
 champion A Excellent N.E.  
 Dysplasie : A - recommandé.  
 Tél. 0299731937.

**TERRITOIRE**

Cherche à louer - Chasse  
 Environ 150 Ha - 50 km maxi  
 autour de Dinan -  
 Tél.0296834948.  
 Groupe Amis - Cherche -  
 Territoire Varié 150 ha à 500 ha -

Convivial - Faire offre au  
 0681319128 - Départements 56-  
 44-35.

**DIVERS**

**RÉALISATION DE CLOTURES**  
 pour la chasse  
**ENCLOS DE PARCS - BOLS  
 - ETANGS POUR  
 L'ÉLEVAGE**  
 Carvès - Ghisbès - Chevaut  
 Philippe LOZACH  
 Tél. 0296290797  
 Société de chasse - vend 70  
 cages pour fête du chien- 2,50m  
 x 1,20m x 1,50m x 1,20 m -  
 Tél. 0296724069 le week-end.  
**GIBIER**  
 Eleveur agréé N° 22130 -  
 Lapins de garenne - nés et élevés  
 en parc - Guillou Paul -ieux  
 marché - Tél. 0296389821.  
 Vende Livres de pays de  
 Reproduteurs - Levraults -  
 Élevage Auffray  
 Tél. 02.98.95.10.71.  
 Élevage agréé N° 2243

**LAPINS DE GARENNE**

à votre disposition toute l'année  
**FABRICK LE MAIRE**  
 Tél. 0296348308  
 Plaque d'agrément  
 Livraison gratuite en  
 Bretagne  
 Élevage agréé 22231  
 depuis 1989

**LIVRES**

**REX BELLE**  
 pour l'indé-  
 pendance de la chasse  
 en Bretagne.  
 Tous types de chiens et périodes.  
 Transmettre  
 à Chasser en Bretagne  
 CP 3433  
 Parc Pompidou  
 56034 Vannes Cedex  
 Tél. 0297470162

**EMPLOI**

Femme au foyer - Recherche  
 travail à mon domicile sur  
 Lorient-Finistère - faire  
 offre au Tél. 0298211818

**POUR PASSER VOTRE PETITE ANNONCE:**  
 Remplissez et découpez ce bulletin et adressez-le nous,  
 accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou mandat-lettre à:

**CHASSER en BRETAGNE**  
 Parc Pompidou CP 3433  
 56034 VANNES CEDEX


Écrivez soigneusement le texte de votre annonce dans la grille ci-dessous, en évitant les coupures de mots.  
 ATTENTION: Utilisez des lettres capitales et laissez une case libre entre chaque mot.


TARIFS: La ligne: Particuliers 20 francs ttc, Eleveurs 30 francs ttc, Professionnels 40francs ttc.  
 Encadré: Particuliers 20 francs ttc, Eleveurs 30 francs ttc, Professionnels 40francs ttc.  
 Photographie: Particuliers 100 francs ttc, Eleveurs 120francs ttc, Professionnels 150francs ttc.

Société: ..... Prénom: .....  
 Nom: .....  
 Adresse: .....  
 Code Postal: ..... Ville: .....  
 PRIX DE LA LIGNE: ..... X ..... LIGNES = ..... F TTC      ENCADREMENT

Attention: la loi du n°85-702 du 12 juillet 1985 relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions,  
 fait obligation de faire apparaître clairement la catégorie et le régime auxquels appartiennent les armes qui sont à vendre.  
 Les annonces ne comportant pas ces indications ne pourront être publiées.

Petites annonces



**Chasser en Bretagne**

**Bulletin d'abonnement**

OUI, je désire m'abonner  
 pendant un an  
 au magazine Chasser en Bretagne

**4 NUMÉROS**  
 pour connaître l'actualité cynégétique  
 en Bretagne

**4 parutions : 15 mars, 15 juin,  
 15 septembre, 15 décembre**  
**ABONNEZ-VOUS !**

Envoyez ce bulletin  
 à **Chasser en Bretagne**,  
 CP3433, Parc Pompidou -  
 56034 Vannes Cedex  
 en joignant un chèque de :  
 - 70 FRANCS

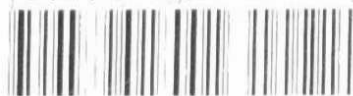
Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Profession : .....  
 Adresse : .....  
 Date : ..... Signature : .....





*Prochain rendez-vous  
en mars !*

L 9479 - 21 - 18,00 F - RD



*chasser en Bretagne* N° 21 : 18 Francs